

RAPPORT D'ACTIVITE

GROUPEMENT ACTIBAIE
GROUPEMENT PROFESSIONNEL
DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES

2025-2026



PORTES
AUTOMATIQUES
PIÉTONNES



PORTES &
PORTAILS



VOLETS



STORES



GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES

**GROUPEMENT
ACTIBAIE**

Chers adhérents,

J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité du Groupement Actibaie.

Notre organisation professionnelle a connu cette année des évolutions importantes, notamment avec le départ – pour la plupart en retraite – d'un certain nombre d'acteurs majeurs de notre organisation, mais également celui de notre responsable métier. Ces évolutions ont conduit à plusieurs renouvellements qui, loin d'avoir freiné nos actions, nous ont conduit à nous réorganiser et à nous donner un nouveau souffle.

C'est, je l'espère, ce dont témoignera ce rapport d'activité qui développe en détail l'ensemble de nos actions menées ces douze derniers mois. Vous aurez, comme moi, le plaisir de constater que notre organisation est toujours aussi dynamique et que les sujets traités sont toujours aussi variés.

Toutes ces actions sont réalisées pour le bien commun et par un collectif de personnes mobilisées. Et nous sommes d'année en année de plus en plus nombreux à nous impliquer, ce dont je me réjouis ! Avoir le sens du collectif est pour moi une valeur cardinale et c'est bien ce qui a motivé mon engagement au sein de notre syndicat depuis tant d'années.

À l'heure où l'individualisme et l'intérêt personnel semblent être – pour certains au moins – le principal moteur, il est essentiel de mettre à l'honneur celles et ceux qui s'impliquent pour le développement de leur métier et qui savent trouver un épanouissement personnel dans l'engagement collectif.



Je tiens donc ici à remercier tous les professionnels qui s'impliquent dans nos travaux, sans oublier de souligner l'importance des entreprises et de leurs dirigeants qui ont compris l'intérêt pour leurs collaborateurs de participer à nos échanges.

2026 sera à nouveau une année de renouvellement avec l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration. Je n'ai aucun doute sur la volonté de nos membres de s'inscrire dans la continuité de ce qui a été initié et je me réjouis par avance de travailler avec une équipe remodelée. Mais tout ceci sera détaillé dans notre prochain rapport d'activité...

Dans l'immédiat, je vous laisse découvrir notre rapport 2025, en vous souhaitant une très bonne lecture !

Philippe SEAS
Président du Groupement Actibaie

01 . MISSIONS ET ORGANISATION

- P 06 • Les missions
- P 07 • L'organisation et le fonctionnement
- P 10 • L'équipe du Groupement Actibaie

02 . TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- P 14 • Score de réparabilité : vers des produits plus durables
- P 15 • Étude thermique des portes industrielles : comprendre leur impact énergétique
- P 16 • FDES : l'enjeu des révisions
- P 18 • La responsabilité élargie des producteurs (REP)

03 . EXPERTISE MÉTIER

- P 20 • La plateforme digitale Batys Compétences ouverte aux formations à distance
- P 21 • Les certificats de qualification professionnelle
- P 23 • La formation Smart Solar Shading Advisor
- P 24 • Essais au vent : une meilleure compréhension des produits
- P 26 • Données connectées : le rôle du Data Act pour l'innovation et l'équilibre des droits
- P 26 • Accompagnement technique et nouveaux supports pour les adhérents du Groupement Actibaie

04 . TRAVAUX DE NORMALISATION

- P 30 • Acquis du règlement sur les produits de construction
- P 31 • L'année 2024 en normalisation

05 . VISIBILITÉ

- P 34 • Les actions événementielles
- P 38 • La communication formalise ses actions stratégiques
- P 39 • Le Groupement s'affiche dans les médias

06 . REPRÉSENTATIVITÉ

- P 44 • Actions d'influence réussies
- P 46 • Les actions avec les autres syndicats
- P 48 • Les relations presse

07 . DOCUMENTATION ET OUTILS

- P 50 • Focus sur les outils numériques
- P 52 • Volets et stores
- P 57 • Portes et portails
- P 60 • Portes automatiques piétonnes

Le Groupement Actibaie

comprend **2947** adhérents répartis comme suit :



2820

installateurs,

membres de la FFB, représentant 28 000 salariés

127

industriels,

comptant 20 000 salariés et représentant :

Les fabricants
de volets
et de stores :

65*

Les fabricants
de portes, portails
et portes automatiques
piétonnes :

29*

Les fabricants
de composants
(moteurs, toiles,
quincailleries,
radars...) :

26*

Les partenaires
de la profession
(éditeurs de logiciel,
têtes de réseau
d'installateurs) :

7*

* Nombre d'entreprises adhérentes.



Le chiffre d'affaires

réalisé par les adhérents du Groupement Actibaie est d'environ **3,4 milliards d'euros¹** (soit environ **80%** du chiffre global de la profession), réparti comme suit :



1,870 milliard d'euros

pour la fabrication de « volets »



835 millions d'euros

pour la fabrication de « stores »



460 millions d'euros

pour la fabrication de « portes et portails »



130 millions d'euros

pour la fabrication de « portes automatiques piétonnes »

1 - Chiffres 2024. La part de chiffre d'affaires liée à l'installation et à la maintenance n'a pu faire l'objet d'une estimation sur les données recueillies.



Crédit : Freepix

MISSIONS ET ORGANISATION

P 06 • Les missions

P 07 • L'organisation et le fonctionnement

P 10 • L'équipe du Groupement Actibaie

Les missions

Le Groupement Actibaie a pour objectif de **représenter** et **accompagner** les professionnels des portes, portails, volets et stores à la fois dans l'exercice de leurs activités quotidiennes, et pour les soutenir face aux grandes évolutions à venir. Qu'il s'agisse de formation, de technique, de communication, de normes et de réglementations, le Groupement s'est donné 4 missions pour être au plus près des attentes de ses adhérents.



Représentativité

Le Groupement Actibaie contribue et promeut, auprès des différentes institutions publiques ou associatives et des organisations professionnelles, toutes les dispositions favorables au développement de l'activité de ses adhérents.

- Représentation des professionnels auprès des instances françaises et européennes (AFNOR, CEN, Commission Européenne, Syndicats européens...)
- Rencontres avec les décideurs (parlementaires, conseillers ministériels, élus locaux...) et influenceurs publics (associations, think tank...)



Expertise métier

Le Groupement met à la disposition de ses adhérents un ensemble d'outils et de contenus (fiches et guides professionnels, formations, application mobile...) conçus pour leur permettre d'actualiser et de renouveler en permanence leurs compétences.

- Qualification d'entreprises
- Certificats de qualification professionnelle
- Plateforme de formation à distance
- Formations en présentiel



Technique et normalisation

Pour permettre aux professionnels de faire face au développement des nouvelles normes et réglementations, le Groupement Actibaie contribue activement à leur développement, assure une veille régulière de leurs évolutions et vise même à les anticiper.

- Anticiper et influencer les évolutions techniques, réglementaires et normatives
- Énergie
- Environnement
- Sécurité des personnes
- Qualité des produits et de la mise en œuvre



Communication

Le Groupement Actibaie est une vitrine des savoir-faire de l'ensemble des acteurs des métiers des portes, portails, volets et stores. Chaque adhérent bénéficie d'outils spécifiques et de la caution du Groupement pour valoriser son professionnalisme auprès de ses actuels et futurs clients.

- Magazine Technic'Baie
- Salon EquipBaie et BePositive
- Journée métier ActiDay
- Vidéos de promotion métier / tutoriels
- Application mobile
- Newsletter & Flash infos
- Informations et services aux adhérents

L'organisation et le fonctionnement

La stratégie et la politique du Groupement sont définies par son **Conseil d'Administration**, élu par l'Assemblée Générale et composé de :

12

représentants de la section

« Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »

6

représentants de la section

« Fabricants de portes industrielles, commerciales et de garage »

6

représentants de la section

« Entrepreneurs – installateurs de fermetures et de protections solaires »

Pour ce faire, il s'appuie sur **un Bureau, composé de 9 administrateurs**, qui a en charge d'appliquer la stratégie du Groupement et de superviser ses actions.

Sur le plan opérationnel, **le Groupement Actibaie s'appuie sur des groupes « métier »** spécifiques à une typologie de produits et constitués d'adhérents volontaires.

Assemblée Générale

Tous les adhérents y sont conviés.

Elle est l'occasion de présenter les actions du Groupement, d'approuver les comptes et d'échanger sur des thèmes d'actualité.

L'Assemblée Générale élit tous les 3 ans les membres du Conseil d'Administration.

Conseil d'administration

Constitué de représentants des fabricants et des entrepreneurs installateurs, il **définit la stratégie du Groupement Actibaie.**

Tous les 3 ans, ses membres élisent le Président du Groupement.

Le saviez-vous ?

L'actuel Conseil d'Administration a été élu en mars 2023 pour un mandat de 3 ans. Ce nouveau Conseil d'Administration a élu Philippe Seas à la présidence du Groupement le 16 mai 2023.

Bureau

Constitué du Président, de deux Vice-Présidents, du Trésorier, d'un Secrétaire et des Chefs de File des Groupes Métiers, il **supervise les actions menées par le Groupement et met en place la stratégie définie par le Conseil d'Administration.**

Groupe « métiers »

Les groupes « métiers » sont au cœur des actions du Groupement Actibaie. Constitués d'adhérents volontaires et spécialisés sur une typologie de produits, ils **définissent et mettent en œuvre les actions**, notamment pour la technique, la communication et la formation.



PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES



PORTES & PORTAILS



VOLETS



STORES

Le Bureau

Les membres du Conseil d'Administration faisant également partie du Bureau du Groupement sont les suivants :



Philippe SEAS
Président
(STORES SEAS)

Patrice PONTE
Secrétaire
(SOMFY)



François LE NOUY
Trésorier
(LE NOUY)

Suzy DIRUY DEBUSSCHERE
Vice-Présidente
(DIRUY)



Anne-Sophie PANSERI
Vice-Présidente
Cheffe de file Groupe
Portes & Portails
(MAVIFLEX)



Renaud PFALZGRAF
Chef de file Groupe
Volets (SOPROFEN)

Guillaume HALPHEN
Chef de file
Groupe Stores
(ROUSSEL STORES)



Ivan SOMMA
Chef de file Groupe
Portes & Portails
(FAAC France)

Claude LHEUREUX
Chef de file Groupe Portes
Automatiques Piétonnes
(AXED)



11 Membres élu(e)s, section « Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »

3 Membres élu(e)s, section « Fabricants de portes industrielles, commerciales et de garage »

5 Membres élu(e)s, section « Entrepreneurs – installateurs de fermetures et de protections solaires »

9 Membres invités

Le Conseil d'Administration

Les autres membres du Conseil d'Administration sont les suivants :



Patrick BECK
(ROMA France)

Pascal CROS
(STELLA GROUP)



Didier DELGADO
(GRIESSER France)

Thierry JEANMART
(ZURFLÜH FELLER)



René LEBENTHAL
(WAREMA France)



Sabine MARITON
(MARITON)

Emmanuel PAQUET
(ATES)



Patrick RAGUET
(DICKSON CONSTANT)

Pascal BROUARD
(FTFM LA TOULOUSAINE)



Jean-Raphaël GUERRY
(France FERMETURES)



Laurent DELAUNAY
(SEFERS)

Frédéric SEGUI
(SOMAFI GROUP)



Sébastien CARINCOTTE
(PORTALP France)

Jérôme CHAFFARD
(ASSA ABLOY Entrance
Systems France)



Laurent FEVRE
(E.S.T.P.M.)



Jean-Marie FOURNIER
(ACCOPLAS)

Gwenaël LE VIOL
(LE NOUY)



Yannick MICHON
(Président d'honneur)

Clément ROHEE
(SOMFY)



L'ÉQUIPE DU GROUPEMENT ACTIBAIE

Le Groupement Actibaie est partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 4 organismes qui le constituent (Groupement Actibaie, Union des métalliers, Syndicat français de l'Échafaudage, du coffrage de l'étalement et des systèmes d'élévation motorisés, CESAME – les serruriers métalliers du Grand Paris). Cette mutualisation permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention.

Le saviez-vous ?

À l'exception du Responsable Métier, les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent en temps partagé sur les 4 entités du Groupe. Ainsi, en 2025, la part attribuée au Groupement Actibaie représentait environ 3,1 ETP.



Hervé LAMY
Délégué général
06 32 05 06 77
lamyh@groupemetallerie.fr

Laure DELAPORTE
Déléguée générale adjointe
06 99 33 98 06
delaportel@groupemetallerie.fr



Marion PRÉLOT
Chargée de développement
07 85 28 28 13
prelotm@groupemetallerie.fr



Karine SANCHEZ
Chargée de Communication
06 81 73 41 47
sanchezk@groupemetallerie.fr



Stéphanie MARTIN
Responsable administratif et financier
07 89 28 37 68
martins@groupemetallerie.fr



Céline BULOT
Assistante de direction
01 40 55 13 09
bulotc@groupemetallerie.fr

Alban LEFEUVRE
Responsable métier
06 30 92 42 33
lefeuvre@groupemetallerie.fr



Nathalie SCHWARZ
Assistante polyvalente
01 40 55 13 00
secretariat@groupemetallerie.fr



Samia MESSACI
Responsable formation
06 30 14 45 33
messacis@groupemetallerie.fr





RAPPORT D'ACTIVITÉ



Depuis la précédente édition, le rapport d'activité a changé de format.

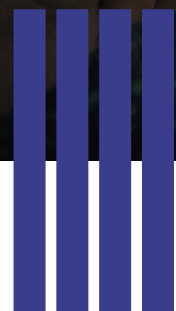
De plus en plus de projets portés par le Syndicat sont transversaux et concernent l'ensemble des Groupes Métiers.

Cette année encore, les actions s'articulent autour de grands axes comme l'environnement, le décryptage de la législation, l'expertise métier, la communication et l'influence.

Comme l'année dernière, en complément des chefs de file et des Groupes Métier, une place plus importante a été laissée à la parole des adhérents pour mieux entendre leur voix sur les travaux du syndicat, car la réussite de chaque projet dépend de l'implication de chacun.



Crédit : Freepix



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- P 14** • Score de réparabilité : vers des produits plus durables
- P 15** • Étude thermique des portes industrielles : comprendre leur impact énergétique
- P 16** • FDES : l'enjeu des révisions
- P 18** • La responsabilité élargie des producteurs (REP)

Score de réparabilité : vers des produits plus durables

Le score de réparabilité instauré par le Groupement Actibaie en 2024 constitue une avancée majeure pour encourager l'usage de produits facilement réparables, répondant ainsi à une tendance croissante en faveur de la durabilité et du réemploi. Ce dispositif novateur vise à distinguer les produits conçus pour durer, tout en s'inscrivant dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement.

Cette année, le Groupement Actibaie a poursuivi et renforcé cette dynamique en élargissant le périmètre du score de réparabilité, **avec la mise à disposition d'un nouveau score dédié aux portes rapides souples**, désormais accessible aux adhérents. Ce développement vient compléter les travaux déjà engagés sur les portes coulissantes automatiques, les portes de garage avec et sans portillon, les stores toiles extérieurs motorisés, qu'ils soient solaires ou non, ainsi que les volets roulants motorisés et solaires.

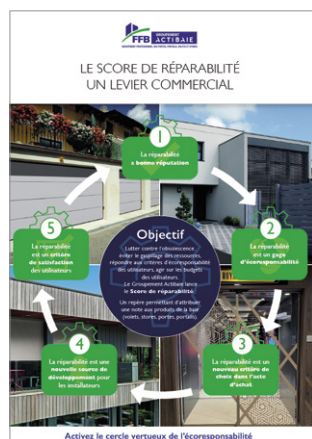
À travers cette couverture élargie, le Groupement Actibaie réaffirme sa volonté de proposer un outil structurant, cohérent et adapté à la diversité des produits du secteur, permettant aux industriels et aux professionnels adhérents de valoriser la réparabilité et la durabilité de leurs solutions.

Déploiement du score

Afin d'accompagner le déploiement de ce nouveau score, plusieurs actions de communication ont été mises en œuvre en 2025. Le lancement a notamment fait l'objet d'un e-mailing à destination des adhérents, complété par une publication sur le réseau LinkedIn, un article dans Technic'baie et des relais dans la presse.

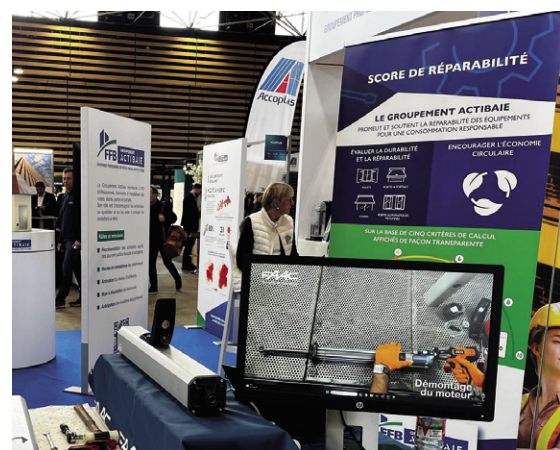
Le score de réparabilité a également été présenté et relayé lors des différentes réunions plénières animées par le Groupement Actibaie, contribuant à sa diffusion et à sa bonne compréhension par les adhérents.

Enfin, dans une logique de pédagogie et de valorisation des travaux menés, le Groupement a organisé un atelier de présentation et de démonstration du score de réparabilité lors de du salon Be Positve qui se tenait à Lyon en 2025. Ce temps d'échange a permis de présenter concrètement les outils, d'en expliciter les modalités d'utilisation et de répondre aux interrogations des professionnels, contribuant ainsi à l'appropriation de cette démarche par l'ensemble de la filière.



Le saviez-vous ?

L'ensemble des scores de réparabilité développés par le Groupement est sur le site internet, dans la rubrique Environnement, offrant une vision globale et cohérente de la démarche.





Le travail mené autour du score de réparabilité appliqué aux portes souples a été particulièrement bénéfique pour notre activité. J'ai eu l'opportunité de participer au groupe de travail dédié, ce qui nous a permis de confronter nos pratiques avec une approche collective et structurée.



Arthur SERRE
(MAVIFLEX)

L'élaboration de la méthodologie associée à ce score, issue d'échanges entre fabricants et installateurs, a apporté une vision claire et partagée de la réparabilité des produits. Aujourd'hui, ce référentiel constitue un outil concret pour valoriser notre stratégie d'éco-conception, met en avant la facilité de maintenance, la qualité du service, la disponibilité des pièces détachées et la durabilité dans le temps de nos portes souples.

Grâce au travail du Groupement Actibaie, nous pouvons désormais nous appuyer sur un outil commun, crédible et lisible, aussi bien pour nos équipes que pour nos clients. Le score de réparabilité devient ainsi un véritable levier de différenciation, de qualité et d'engagement de nos produits en faveur d'une économie plus durable.



Étude thermique des portes industrielles : comprendre leur impact énergétique

L'année 2025 a été marquée par la publication d'une étude innovante sur l'efficacité énergétique des portes industrielles, réalisée en collaboration avec le bureau d'études Pouget.

L'objectif était de mieux comprendre comment différents types de portes, qu'il s'agisse de portes sectionnelles, de portes souples - simple ou double peau - ou de rideaux métalliques, influencent la consommation de chauffage d'un entrepôt type et de fournir aux adhérents du Groupement Actibaie des éléments concrets pour valoriser ces équipements auprès de leurs clients industriels.

Les résultats montrent que l'impact des portes sur les besoins de chauffage reste limité, car leur surface représente une part réduite de l'enveloppe du bâtiment. Il est mis en évidence que les besoins de chauffage sont davantage liés aux conditions d'utilisation des portes, notamment la fréquence et la durée des ouvertures, qu'à leurs performances thermiques intrinsèques.

Cette étude s'inscrit donc dans une stratégie de long terme portée par le Groupement Actibaie, visant à répondre aux exigences croissantes en matière de performance énergétique et à accompagner les adhérents dans l'adoption de solutions plus responsables. Elle confirme que les portes industrielles ont un très faible impact dans les déperditions thermiques, tout en soulignant l'importance d'une approche globale du bâtiment pour optimiser son efficacité énergétique. Dans la continuité de ces travaux, deux nouveaux cas d'étude seront développés en 2026, portant sur des locaux de stockage frigorifiques afin d'élargir encore les enseignements et les usages de cette démarche au service de la transition énergétique.

FDES : l'enjeu des révisions

Le chantier de révision des FDES du Groupement Actibaie, engagé fin 2024, a été au cœur des activités de l'année 2025, mobilisant largement la profession autour de cet enjeu stratégique de durabilité et de préservation de l'environnement.

Les adhérents industriels du Groupement ont été particulièrement sollicités durant toute la phase de collecte des données environnementales qui a conduit à la structuration de FDES collectives, accessibles à l'ensemble des adhérents lorsque la représentativité des données le permet, et de FDES à usage restreint, réservées aux entreprises contributrices, lorsque la trop faible représentativité aurait induit des coefficients de majoration pénalisants.

Cette approche garantit la fiabilité et la pertinence des données mises à disposition de la filière pour l'ensemble de ses produits - volets battants, coulissants ou roulants en PVC, alu ou bois, stores intérieur ou extérieur, vénitiens ou à enroulement, en toile ou aluminium, portails et portes de garage basculantes, portes sectionnelles, portes automatiques piétonnes, rideaux métalliques. La création de la nouvelle FDES Portes souples viendra compléter cette liste.

La publication des FDES révisées selon la norme EN 15804-A2 et leur intégration dans le configurateur DE-Baie interviendront au premier trimestre 2026, garantissant la continuité de mise à disposition des données environnementales dans le contexte de la RE 2020 et du nouveau RPC entré en application en janvier 2026. Parallèlement, le PEP collectif pour la motorisation des volets et stores créé en 2024 sera lui aussi intégré au configurateur DE-BAIE, renforçant la cohérence des outils environnementaux de la profession.

À travers ces actions le Groupement Actibaie confirme en 2025 son rôle d'anticipation et d'accompagnement des adhérents, en préparant activement la filière aux échéances réglementaires à venir et en contribuant à une construction plus responsable et respectueuse de l'environnement.

Le saviez-vous ?

Afin de sécuriser la période transitoire, INIES a accordé une prolongation exceptionnelle des FDES existantes, établies sous l'EN 15804 A1, jusqu'à fin mars 2026.





Voilà plusieurs années que les FDES collectives accompagnent la fourniture de nos produits pour les constructions neuves, notamment depuis la mise en œuvre de la RE2020. La norme NF EN 15804-A2, plus complète que la version A1, en exige maintenant le renouvellement. Cela a donné lieu à une nouvelle campagne de collecte d'informations.



Loïc DE RUFFRAY
(Groupe Stella)

Je regrette la difficulté que nous avons eue à recueillir les données. Cela entraîne un retard dans la publication de ces documents, heureusement les précédents qui ont expiré au 31 décembre seront prolongés jusqu'à la mise en ligne des nouvelles versions. En effet, chaque entreprise de notre syndicat professionnel a intérêt à ce que ces FDES soient publiées, pour pouvoir les fournir à ses clients dans le cadre de la RE2020 ou dans les études d'impact environnemental des sociétés.

Je tiens à souligner l'apport du logiciel DE-Baie qui permet d'augmenter la compétitivité des adhérents en autorisant des calculs avec des options et des dimensions de produits différentes, moins pénalisantes que les pires cas.



La responsabilité élargie des producteurs (REP)

En tant que syndicat représentatif, le Groupement Actibaie joue un rôle clé au sein des comités dédiés aux portes, portails, volets et stores de deux éco-organismes majeurs : Valobat (PMCB) et ECOSYSTEM (DEEE). Cette participation active et ce lien direct avec les éco-organismes permettent de défendre efficacement les intérêts de la profession dans le cadre des dispositifs de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Une belle dynamique avait accompagné les travaux engagés par le Groupement Actibaie pour élaborer le plan quinquennal d'éco-conception des produits, transmis à Valobat pour servir de feuille de route à l'ensemble de la profession.

En 2025, ces sujets ont été quelque peu éclipsés par l'annonce de la refondation de la REP PMCB au 1^{er} trimestre, conséquences des difficultés et des insuffisances de sa mise en œuvre, et la mise en place d'un moratoire dont les contours ont bien du mal à se dessiner, dans l'incertitude et l'instabilité politique qui auront marqué cette année.

Par sa présence dans les comités sectoriels et au travers d'une veille active, le Groupement Actibaie reste en alerte pour informer, conseiller et défendre ses adhérents face aux évolutions de l'ensemble de ses dispositifs.

À ce titre, une nouvelle REP Batterie est entrée en vigueur le 18 août 2025, pour laquelle le Groupement Actibaie accompagne ceux de nos adhérents qui sont concernés. Pour sa part, la REP Emballages professionnels a été reportée à l'été 2026, le Groupement Actibaie se mobilise pour préciser le périmètre de ce dispositif qui impactera directement l'ensemble des adhérents.

En agissant comme un relais d'information et un partenaire proactif, le Groupement Actibaie continue de renforcer son rôle moteur dans l'accompagnement de ses membres face aux défis réglementaires et environnementaux, tout en promouvant une industrie plus responsable et engagée.



Le saviez-vous ?

En fonction des produits mis sur le marché, les adhérents du Groupement Actibaie peuvent être assujettis aux REP suivantes : DEEE pour les produits électriques et électroniques, PMCB pour les produits de construction, PA pour les piles et accumulateurs. Pour certaines REP comme la PMCB, il est parfois nécessaire d'adhérer à deux éco-organismes différents, car seul l'éco-organisme SOREN gère les panneaux photovoltaïques.



Crédit : Freepix



EXPERTISE MÉTIER

- P 20** • La plateforme digitale Batys Compétences ouverte aux formations à distance
- P 21** • Les certificats de qualification professionnelle
- P 23** • La formation Smart Solar Shading Advisor
- P 24** • Essais au vent : une meilleure compréhension des produits
- P 26** • Données connectées : le rôle du Data Act pour l'innovation et l'équilibre des droits
- P 26** • Accompagnement technique et nouveaux supports pour les adhérents du Groupement Actibaie

La plateforme Digitale Batys Compétences ouverte aux formations à distance

La migration des modules d'e-learning du Groupement Actibaie vers la plateforme « Batys compétences » mise en place sous l'égide de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) est terminée.

« Batys compétences » est une plateforme digitale et pédagogique, dans laquelle, des formations en ligne accompagnant les professionnels du secteur du bâtiment dans leur développement des compétences sont disponibles.

Cette plateforme héberge des modules en e-learning consacrés aux métiers du Groupement Actibaie :

La formation

« **Application :
installation de
portes et portails** »

La formation

« **Menuiserie :
argumentaire
de vente** »

La formation

« **Menuiserie :
pose** »

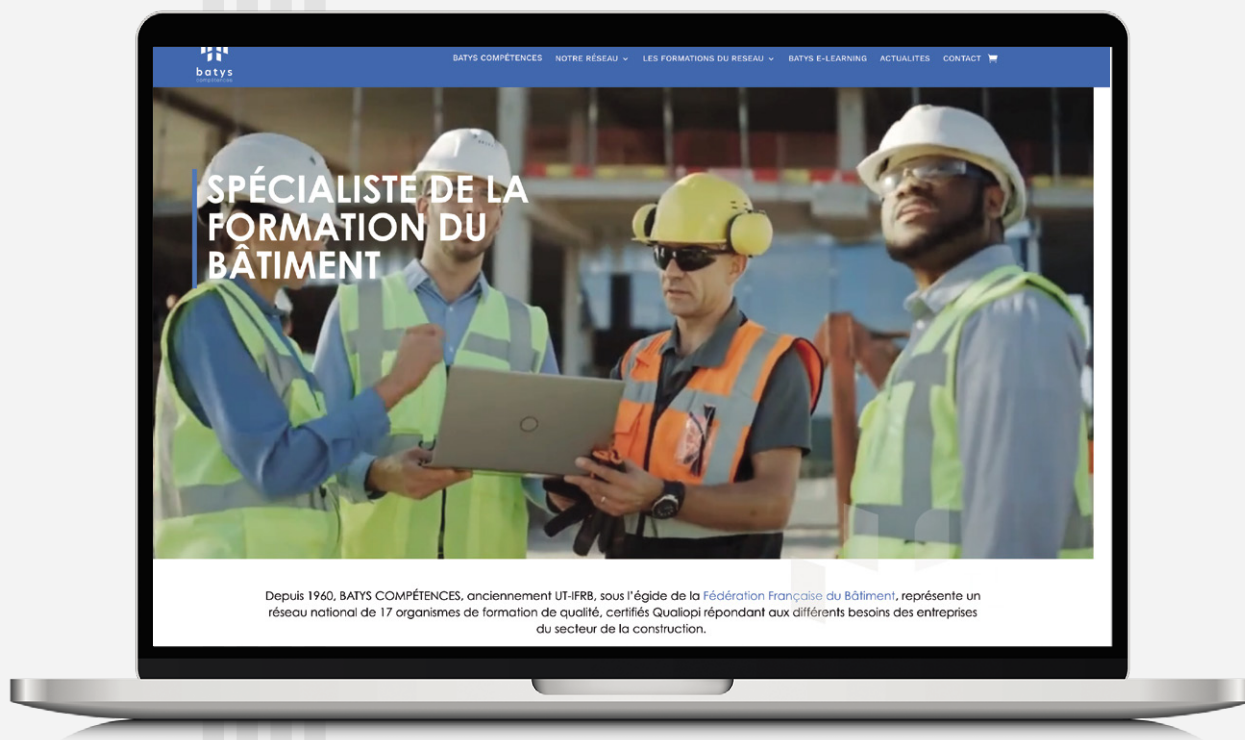
La formation

« **Mise en œuvre
des fermetures
et stores** »

La formation

« **Portes
automatiques
piétonnes** »

<https://www.batyscompetences.fr/>



Les certificats de qualification professionnelle

Qu'est-ce qu'un CQP ?



Un certificat de qualification professionnelle (CQP) permet de faire **reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier**. Un CQP est créé et délivré par une ou plusieurs commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) de branche professionnelle. Ces CQP s'adressent à toute personne ayant deux ans d'expérience dans le métier.

Pour préparer le certificat, le collaborateur peut accéder à des modules en e-learning, en lien avec les métiers de mainteneur et d'installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes, et le métier d'installateur de stores et de volets, via la plateforme digitale Batys Compétences. Ces modules en ligne permettent aux candidats de renforcer leurs connaissances des produits et des normes applicables à la pose.

Le CQP peut également être préparé, en présentiel, via un organisme de formation dispensant une formation qui mène à un des CQP du Groupement Actibaie.

Les épreuves d'examen des CQP du Groupement Actibaie sont composées d'un QCM, d'une étude de cas et d'un entretien avec un jury de professionnels et se déroulent sur une journée.

Des sessions sont organisées régulièrement à Paris et dans toute la France dès lors qu'une entreprise a au moins 5 candidats à inscrire.

Les trois CQP du Groupement

01. Le CQP Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes

Ce CQP permet de valider les compétences techniques de l'installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes.

Ce certificat est composé de 2 blocs de compétences :

Bloc 1	Bloc 2
Organiser son intervention d'installation de portes, portails et portes automatiques piétonnes en la préparant sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, et en vérifiant la faisabilité technique de l'intervention.	Réaliser son intervention d'installation de portes, portails et portes automatiques piétonnes, en prenant en compte le dépôt de l'installation existante, la pose de la nouvelle installation et la clôture de l'intervention.



02. Le CQP Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes

Ce CQP permet de valider les compétences techniques du mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes.

Ce certificat est composé de 2 blocs de compétences :

Bloc 1	Bloc 2
Organiser son intervention de mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes en la préparant sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, et en vérifiant la faisabilité technique de l'intervention.	Réaliser son intervention de maintenance de portes, portails et portes automatiques piétonnes, en prenant en compte le dépôt de l'installation existante, la pose de la nouvelle installation et la clôture de l'intervention.

03. Le CQP Installateur de stores et volets

Ce CQP permet de valider les compétences techniques de l'installateur de stores et volets.

Ce certificat est composé de 2 blocs de compétences :

Bloc 1	Bloc 2
Organiser son intervention d'installation de stores et de volets en la préparant sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, et en vérifiant la faisabilité technique.	Réaliser son intervention d'installation de stores et de volets, en prenant en compte le dépôt de l'installation existante, la pose de la nouvelle installation et la clôture de l'intervention.



Le saviez-vous ?

Le Groupement Actibaie recherche régulièrement des professionnels pour devenir jurés lors des épreuves de CQP. La participation de collaborateurs expérimentés dans ces jurys est indispensable pour la délivrance des CQP.

La formation Smart Solar Shading Advisor

Cette formation est destinée aux dirigeants d'entreprises et aux équipes techniques et commerciales des fabricants et entrepreneurs installateurs de protections solaires, mais également aux bureaux d'études thermiques.

Réalisée initialement par le syndicat européen ES-SO, elle leur permettra de comprendre comment prescrire les solutions les mieux adaptées aux différents besoins des clients (plus d'occultation, plus d'isolation thermique, plus d'accès à la lumière naturelle, etc.).

En somme, cette formation vise à parfaire ou acquérir des connaissances scientifiques nécessaires pour argumenter en faveur des solutions de protection solaire intelligente.

Cette formation dure **1 journée** et est dispensée **en présentiel**.



Le saviez-vous ?

Le Groupement Actibaie diffuse régulièrement des e-mailings avec les dates des prochaines sessions planifiées à Paris. Des sessions peuvent être organisées en intra-entreprises sur toute la France.

En 2025 :

4

SESSIONS ONT EU LIEU EN MÉTROPOLE, EN INTER-ENTREPRISES OU EN INTRA-ENTREPRISE.

CES SESSIONS ONT PERMIS DE FORMER UNE **CINQUANTAINE** DE STAGIAIRES, AVEC UN TAUX DE RÉUSSITE DE **98%**

Essais au vent : une meilleure compréhension des produits

Dans la continuité de la campagne d'essais menée en soufflerie sur la résistance au vent des stores extérieurs, le Groupement Actibaie a engagé en 2025 la rédaction d'une synthèse publique destinée à valoriser et diffuser plus largement les enseignements issus de ces travaux.

Cette étude paramétrique, réalisée dans la soufflerie Jules Verne du CSTB, s'appuie sur des essais conduits dans des conditions de vent réalistes afin de mieux comprendre le comportement des stores extérieurs face aux sollicitations climatiques.

Les essais ont porté sur différents types de stores extérieurs fournis par neuf fabricants, incluant les brise-soleils orientables, les stores à toile guidée par ZIP, les stores toiles classiques non guidés et les stores à projection dits « à l'italienne ». Les essais ont permis d'évaluer de manière comparative le comportement des produits face au vent, en observant leurs déplacements, les pressions exercées et, plus globalement, leur résistance et leur stabilité selon leur conception et leurs conditions d'installation.

La synthèse en cours de rédaction a vocation à expliquer de manière pédagogique la spécificité de ces essais en soufflerie, à présenter les principaux résultats et à formuler des recommandations adaptées à chaque typologie de store. Elle s'adresse tout particulièrement aux architectes, prescripteurs et professionnels de la construction, afin de les accompagner dans le choix de solutions de protection solaire adaptées aux zones exposées au vent.

À travers cette publication, le Groupement Actibaie poursuit son objectif de diffuser des références techniques claires et accessibles pour mieux prendre en compte les contraintes climatiques et renforcer la durabilité des installations de stores extérieurs. Les recommandations qui l'accompagnent guident les fabricants et installateurs dans l'amélioration continue de la conception et de la pose des produits, même dans les conditions climatiques exigeantes.



J'ai participé à la rédaction de la synthèse publique des essais en soufflerie réalisés sur les stores extérieurs.



François STOENS
(FRANCIALFLEX)

Dans ce cadre, le Groupement Actibaie a assuré l'organisation et l'animation de cette étude collective, en réunissant les acteurs de la profession autour d'un objectif commun de partage de connaissances techniques. La publication de cette synthèse visera à mettre à disposition des éléments clairs et accessibles pour l'ensemble de la filière des protections solaires. Elle contribuera à mieux sensibiliser les prescripteurs/maitres d'œuvre/maitres d'ouvrage et commerciaux – aux contraintes auxquelles sont soumis les stores extérieurs, notamment en lien avec les conditions de pose et l'exposition au vent.

Cette démarche permettra de favoriser un choix plus adapté des solutions de protection solaire, en adéquation avec les contraintes du projet et les performances attendues.

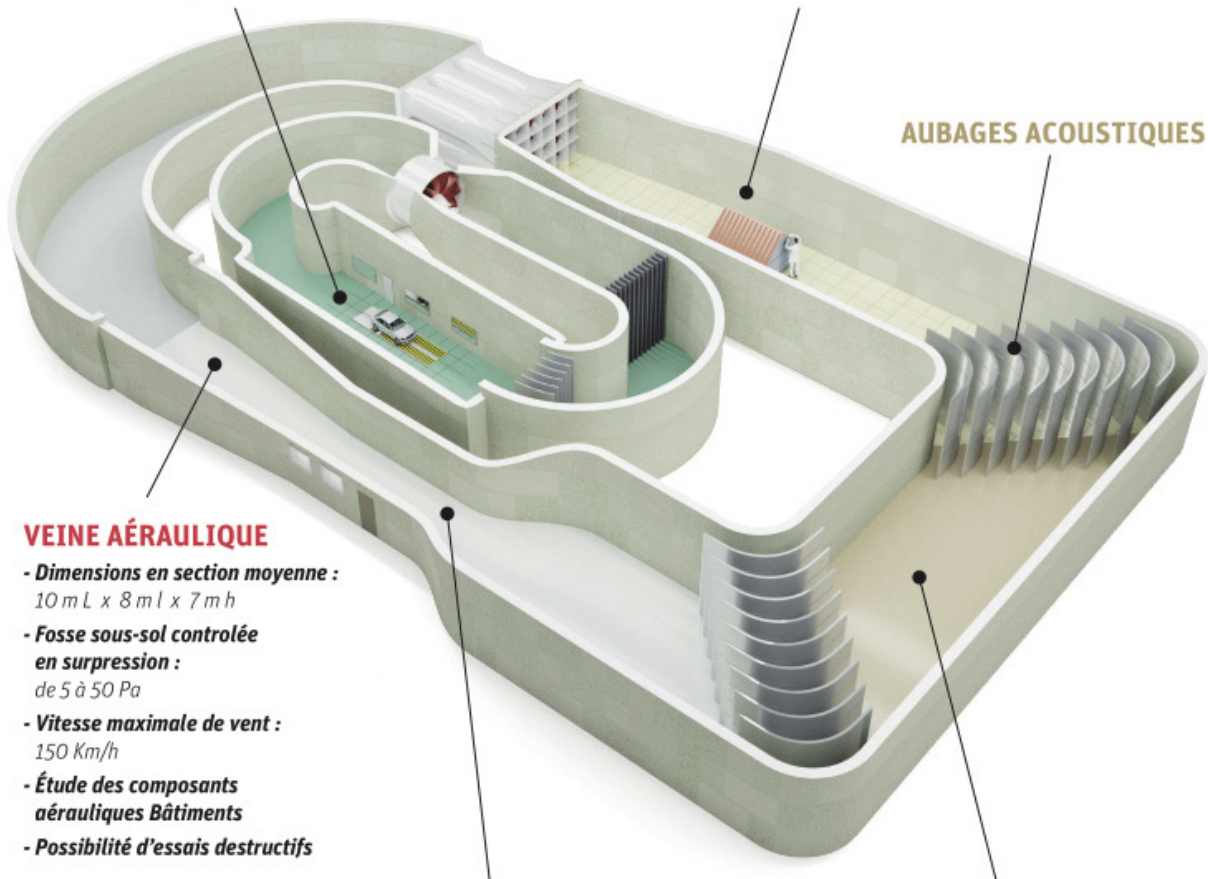


VEINE THERMIQUE

- **Dimensions :**
25 m L x 10 m l x 7 m h
- **Reproduction de toutes les précipitations :**
pluie, brouillard, neige, givre, grêle
- **Vitesse maximale de vent :**
140 Km/h
- **Température :**
-32°C à 55°C
- **Vitesse maximale de roulage :**
250 Km/h

VEINE ATMOSPHÉRIQUE

- **Dimensions :**
25 m L x 14 m l x 8,3 m h
- **Simulation :**
vent, pluie battante, tempête de sable et poussière, turbulences atmosphériques
- **Buses amovibles pour adapter les sections de soufflage :**
14 m l x 4 m h
7 m l x 8,30 m h
- **Vitesse maximale de vent :**
90 Km/h



VEINE AÉRAULIQUE

- **Dimensions en section moyenne :**
10 m L x 8 m l x 7 m h
- **Fosse sous-sol contrôlée en surpression :**
de 5 à 50 Pa
- **Vitesse maximale de vent :**
150 Km/h
- **Étude des composants aérodynamiques Bâtiments**
- **Possibilité d'essais destructifs**

VEINE AÉRODYNAMIQUE

- **Dimensions :**
12 m L x 6 m l x 5 m h
- **Reproduction de vents cycloniques**
- **Simulation de vent relatif à faible turbulence (< à 2%)**
- **Vitesse maximale de vent :**
280 Km/h

VEINE AÉROACOUSTIQUE

- **Dimensions :**
20 m L x 14 m l x 8,30 m h
Possibilité de réduire la section de soufflage à 7 m l x 8,30 m h
- **Étude des bruits émergents de plus de 70 dBA**
(au dessus du fond sonore de la ville)
- **Vitesse maximale de vent :**
90 Km/h

**SOUFFLERIE
JULES VERNE**

Un équipement du

CSTB
le futur en construction

Données connectées : le rôle du Data Act pour l'innovation et l'équilibre des droits

En 2025, le Groupement Actibaie a mené une réflexion sur les implications du Data Act européen, une législation adoptée par l'Union européenne le 11 janvier 2024 et applicable depuis le 12 septembre 2025. Ce texte encadre l'accès, le partage et l'utilisation des données générées par les produits connectés et les services associés.

Pour accompagner ses adhérents dans la compréhension et l'application de cette nouvelle réglementation, le Groupement Actibaie a mis en place un groupe de travail dédié. Celui-ci a produit une synthèse présentant le Data Act, ses principes, les produits concernés, ses impacts et les obligations qu'il impose, et propose un document pour guider la rédaction de clauses contractuelles adaptées aux relations entre détenteurs, utilisateurs et destinataires tiers.

Parallèlement, plusieurs actions de communication ont été réalisées pour diffuser ces informations auprès des adhérents : un emailing dédié et la présentation des travaux lors de réunions plénières. Ces initiatives ont permis de sensibiliser largement les adhérents aux enjeux du Data Act et de faciliter l'intégration de ses principes dans leurs pratiques quotidiennes, renforçant ainsi la sécurité, la transparence et la valorisation des données issues des produits connectés.



Accompagnement technique et nouveaux supports pour les adhérents du Groupement Actibaie

L'une des missions fondamentales du Groupement Actibaie réside dans l'accompagnement technique de ses adhérents et la création de supports techniques dédiés.

Ces outils jouent un rôle crucial en aidant les professionnels à mieux comprendre et appliquer les obligations légales et normatives auxquelles ils sont soumis. En fournissant des informations claires, précises et accessibles, le syndicat permet à l'ensemble des acteurs du secteur de travailler sur un pied d'égalité et de répondre aux exigences réglementaires avec rigueur.

Les travaux de production de ces documents sont généralement réalisés dans le cadre des groupes de travail techniques, réunissant experts et professionnels pour garantir la pertinence et l'exhaustivité des contenus. En 2025, ce travail collaboratif a permis la publication d'un nouveau guide technique et de deux nouveaux supports techniques, spécialement conçus pour les entreprises spécialisées dans les portes, portails, volets et stores.

Le Groupement Actibaie a modernisé toutes les fiches de validation de maintenance du groupe métier portes et portails. Elles sont désormais disponibles au format PDF interactif, faciles à remplir et à télécharger, directement depuis la rubrique « Portes et Portails – Documentation » sur le site du Groupement Actibaie.



FICHE DE VALIDATION DE MAINTENANCE DE LA PORTE SOUPLE

Une ressource utile pour aider les équipes à contrôler et enregistrer chaque étape de la maintenance, en toute sécurité et conformément aux bonnes pratiques.

FICHE DE VALIDATION DE MAINTENANCE

Porte souple

Tampon de l'entreprise

Nom du client et adresse de l'équipement :	N° de l'équipement :
Date de la visite :	Modèle de l'équipement :
N° de contrat :	N° de série de l'équipement :
Présence du marquage CE : ELOU	

■ PREAMBULE

- Vérifier la présence du livret d'entretien et le consulter
- Consulter la notice de maintenance du fabricant notamment pour les points particuliers
- Vérifier l'environnement de la porte (modifications depuis la dernière visite ?)
- Pendant la maintenance : Ne pas intervenir sur les pièces en mouvement sans consignation de la porte

■ À la zone d'enroulement - tablier plein (pas de produits non ajourés ou ajourés) :

- Si présence d'un coffre : risque de coincement entre le coffre et le tablier.
- Si non présence d'un coffre : risque de coincement entre le tambour et le tablier.

■ À la surface du tablier :

Si l'état de surface est abîmé, trou, éclaté... Risque de coincement. Mettre une rainure pour boucher le trou ou remplacer l'écran s'il est trop abîmé.

■ Au niveau des rails de roulement :

Ne pas mettre les mains, risque d'être pincé entre les rails de roulement et le tablier.

■ Au bord primaire :

Risque de contact

Schéma des principales zones de danger à protéger sur une porte souple

■ EXAMEN GENERAL

- Vérifier l'accessibilité de l'ensemble des composants du produit
- Vérifier les fixations du produit sur le support
- Vérifier les éléments de guidage : le tablier doit manœuvrer de niveau et parallèlement à ses guides verticaux et horizontaux
- Vérifier les positions et état des bulles d'air
- Vérifier l'état général du produit (chocs, peinture, corrosion, ...)

■ EXAMEN MECANIQUE

Tablier

- Vérifier les liaisons mécaniques entre le tablier et l'axe
- Vérifier les éléments de guidage du tablier (roulette, galet, pivot, etc.)
- Vérifier l'état des sangles ou courroies et leurs fixations sur l'axe
- Vérifier l'état des raidisseurs ou tubes de renfort, si présents
- Vérifier le bon équilibrage, le cas échéant

Axe

- Vérifier la fixation de l'axe sur ses supports
- Vérifier le niveau de l'axe
- Vérifier l'état de l'axe : il s'agit de s'assurer de la rectitude de l'axe
- Vérifier les clavettes : présence et immobilisation

FICHE DE VALIDATION DE MAINTENANCE

1 / 2

Dans le cadre de la révision du guide de maintenance des portes et portails, nous avons participé à la création de la fiche de validation de maintenance des portes souples. Cette démarche vise à fournir un outil clair et structuré pour le suivi et la vérification des interventions de maintenance.

Denis ROCHE
(ASSA ABLOY)

La fiche permet de garantir que les portes souples conservent leurs performances techniques et sécuritaires tout au long de leur utilisation. Elle offre un référentiel commun pour les équipes de maintenance, les prescripteurs et les exploitants, favorisant ainsi la cohérence et la traçabilité des opérations.

L'objectif est de renforcer la fiabilité des installations, de sécuriser les usages et de faciliter le dialogue entre les différents acteurs de la filière, tout en promouvant les bonnes pratiques de maintenance pour les portes souples.

Rapport d'activité Actibaie - Édition 2025-2026

GROUPEMENT ACTIBAIE
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES

27



GUIDE D'ENTRETIEN, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ DES PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS

Un outil essentiel pour répondre aux exigences réglementaires relatives à la sécurité, à la maintenance préventive et à la conformité des installations.

APPLICATION DU TAUX DE TVA RÉDUIT AUX VOILETS ET AUX STORES

GUIDE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

L'arrêté du 4 décembre 2024 publié le 24 décembre 2024 étend le champ d'application de la TVA à 5,5% aux voilets et aux stores répondant à un certain nombre de critères. Ces critères correspondent :

- D'une part à la résistance thermique additionnelle apportée par le volet ou le store pour la thermique d'hiver (volet isolant).
- D'autre part à la capacité des voilets ou des stores à limiter les températures intérieures des bâtiments lors des vagues de chaleur.

Les conditions techniques définies par cet arrêté sont les suivantes :

- Thermique d'hiver : résistance thermique additionnelle $\Delta R > 0,22 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (tout produit respectant ce critère est éligible).
- Ou confort d'été et adaptation au changement climatique :
 - o Protection solaire se déployant dans le plan de la baie vitrée et permettant un repliement total du tablier.
 - o Facteur solaire $g_{s,w} < 0,15$ ou protection solaire de type volet battant, jalousie accordéon, persienne coulissante, persienne repliable, volet coulissant.
 - o Pour les protections solaires installées sur une baie verticale, l'un au moins des trois critères suivants doit être vérifié :
 - La surface ajourée est supérieure à 30 % de la surface du tablier
 - La protection mobile est à projection
 - La protection mobile est un volet battant plein équipé d'un système d'entrebâillement.

Sur la base de l'arrêté tel que publié au Journal officiel du 24 décembre 2024, le Groupement Actibaie propose de détailler par famille de produits ceux pour lesquels un taux de TVA à 5,5% serait applicable et, le cas échéant, pointe des questionnements qui devraient faire l'objet de clarifications afin de garantir la bonne application de la réglementation par les professionnels de la filière.

Il convient de noter que le critère de surface ajourée n'est actuellement pas déterminé par les normes françaises ou européennes. Il s'agit donc d'une caractéristique qui n'est pas déclarée par les fabricants.

NOTE D'INFORMATION SUR L'APPLICATION DU TAUX DE TVA RÉDUIT AUX VOILETS ET AUX STORES

Un guide pratique pour les professionnels, présentant de manière synthétique l'arrêté du 4 décembre 2024, les produits concernés et les conditions d'éligibilité.



04. 

Crédit : Freepix



TRAVAUX DE NORMALISATION

P 30 • Acquis du règlement sur les produits de construction

P 31 • L'année 2024 en normalisation

Acquis du règlement sur les produits de construction

La publication du Règlement sur les Produits de Construction (RPC) fin 2024 à la suite de la Directive du même nom en 2011 a profondément bouleversé la traduction des exigences de ce texte dans les normes européennes harmonisées. C'est donc tout le processus de développement des exigences applicables aux produits de construction qui a été repris.

La Commission Européenne a ainsi lancé un processus de « gestion de l'acquis », à savoir une refonte du système de collaboration avec le CEN, permettant de produire des normes harmonisées conformes aux attendus du nouveau RPC et de la Commission Européenne.

En pratique, ce travail a conduit à la production par la Commission Européenne d'une « Demande de Normalisation » explicitant quelles exigences devront être évaluées pour assurer la conformité des produits de construction au nouveau Règlement européen. S'agissant d'un enjeu stratégique pour les fabricants, de nombreuses réunions et échanges ont eu lieu courant 2025 pour produire ce document, toujours pas finalisé à l'heure où ces lignes sont rédigées début 2026.

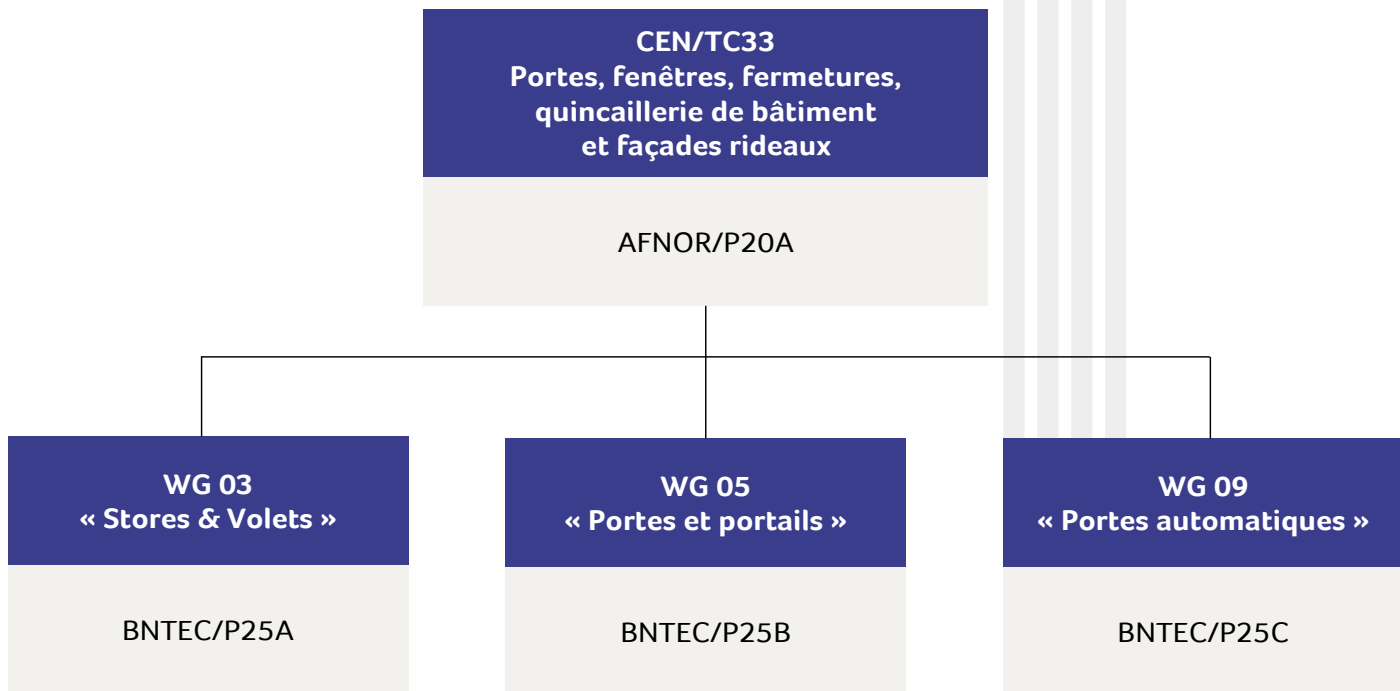
Néanmoins, les changements seront profonds pour les fabricants, ne serait-ce que par l'introduction d'exigences sur la déclaration de caractéristiques environnementales des produits mis sur le marché.

Le saviez-vous ?

Afin d'informer au mieux ses adhérents, le syndicat européen ES-SO a organisé le 16 mai 2025 un webinaire présentant les principales évolutions du nouveau RPC, ainsi que la procédure qui mènera à terme à son application par les fabricants.

CE

L'année 2024 en normalisation



CEN/TC 33/WG 3 – BNTEC/P25A : [... Travaux du CEN TC33]

En lien avec l'application du nouveau Règlement sur les Produits de Construction, le groupe de travail CEN/TC 33/WG 3 traitant des normes européennes des volets et des stores a été réactivé après plusieurs années de « sommeil ».

Ainsi, le principal objet de la réunion organisée le 18 novembre 2025 était d'identifier les normes qui seraient à réviser – ou à créer – pour répondre à la Demande de Normalisation en préparation par la Commission Européenne, et de répartir le travail entre les membres de la Commission.

Ce sont ainsi plus d'une dizaine de normes qui seront à réviser par ce groupe de travail dans un laps de temps très court (3 ans) fixé par la Commission Européenne. Ce travail de révision débutera une fois la Demande de Normalisation définitivement adoptée par la Commission Européenne et le CEN.

La commission française BNTEC/P25A poursuit ses travaux pour améliorer la caractérisation de la résistance au vent des stores extérieurs. Les travaux s'appuient sur le tableau des résistances au vent en km/h du DTU actuel, qui sera adapté en fonction de l'emplacement du store sur la façade et remplacera les classes de vent définies par la NF EN 13561, également mentionnées dans le DTU 34.4, insuffisantes pour décrire le comportement réel des stores face au vent.

Parallèlement, la commission étudie l'intégration et le positionnement des anémomètres selon la typologie des bâtiments. L'objectif est de proposer un dispositif clair, harmonisé et aisément exploitable par les installateurs.

☰ CEN/TC 33/WG5 – BNTEC/P25B

Le WG5 européen s'est réuni à Berlin les 19 et 20 novembre 2025 pour travailler principalement sur le PCR (Product Category Rules), la révision des normes européennes harmonisées et la directive Machines. Les travaux sur le PCR ont porté sur la définition de plages de valeurs dimensionnelles communes pour les produits, afin de disposer d'un référentiel commun pour l'évaluation de l'impact carbone dans le cadre du nouveau RPC.

Concernant les normes harmonisées, en particulier l'EN 13241, les discussions ont porté sur l'ajout de classes supplémentaires et l'élargissement des essais. Ces normes devront être révisées avant le 14 janvier 2027. La directive Machines quant à elle introduira de nouvelles exigences en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'une exigence sur la protection contre le piratage (cybersécurité). Une prochaine réunion du WG5 est prévue les 24 et 25 février 2026 pour poursuivre l'ensemble de ces travaux.

En parallèle, la commission P25B a émis un avis favorable à l'issue de l'enquête publique relative au projet d'amendement NF EN 12604/A2. Cet amendement vise à ajouter la référence EN 12605:2000 à la norme relative aux méthodes d'essai des aspects mécaniques des portes et portails industriels, commerciaux et de garage.

☰ CEN/TC 33/WG9 – BNTEC/P25C

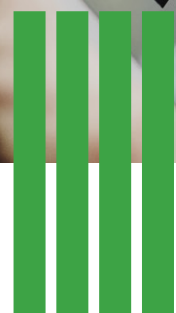
Le WG9 européen s'est réuni les 11 et 12 novembre 2025 pour travailler sur la révision des normes européennes harmonisées EN 16005 et EN 17352, ainsi que sur la mise en conformité avec la nouvelle directive Machines. Une seule norme produit couvrira l'ensemble des aspects liés au Règlement Produits de Construction (RPC) pour toutes les portes piétonnes.

Les WG1 et WG9 collaboreront à l'élaboration de cette norme, le WG9 restant responsable des aspects relatifs au Règlement Machines pour les portes motorisées. Les normes harmonisées doivent être révisées avant le 14 janvier 2027.





Crédit : DC Studio / Freepix



VISIBILITÉ

- P 34** • Les actions événementielles
- P 38** • La communication formalise ses actions stratégiques
- P 39** • Le Groupement s'affiche dans les médias

Les actions événementielles

FRANC SUCCÈS POUR LA JOURNÉE MÉTIER ACTIDAY !

L'édition lyonnaise de la journée métier du Groupement Actibaie a connu une affluence record. Portée par le Salon de la transition énergétique BePositive qui accueillait l'édition 2025 d'ActiDay, fabricants et installateurs de la baie se sont réunis pour prendre connaissance du rapport d'activité et assister à des ateliers et conférences.

Cette année l'IA était sur le devant de la scène

La plénière était assurée par l'économiste Philippe DESSERTINE qui a captivé l'attention de l'auditoire avec une conférence sur le financement de la transition énergétique alors que le budget de l'état est contraint. Il a fait la part belle à l'Intelligence Artificielle. Deux ateliers en écho à la plénière ont été proposés l'après-midi. L'atelier Innovation portait sur la pratique de l'IA dans les métiers de la baie et l'atelier Économie sur le financement de la transition environnementale.



Le saviez-vous ?

La partie rapport d'activité de l'Assemblée Générale est ouverte à tous.

Voir le reportage complet sur le site Internet :

<https://www.groupeement-actibaie.org/actiday-2024-2>





L'économiste Philippe Dessertine, invité spécial de la plénière.

Exposition sur le salon BePositive

En parallèle de cette journée, le Groupement a exposé au sein du Pôle Menuiserie (Hall Construction & Bâtiment) du salon. Un stand regroupé avec celui de la fédération locale et de l'UMGCCP (Union des Métiers du Génie Climatique, de la Couverture et de la Plomberie) a permis d'accueillir les adhérents pendant les 3 jours de salon, du 25 au 27 mars.

On a parlé protections solaires et score de réparabilité sur le stand à travers deux animations :

- > La première sur les gains en confort et énergie grâce aux protections solaires.



- > La seconde sur le score de réparabilité avec une démonstration de la réparabilité d'un portail.



Le saviez-vous ?

La journée métier du Groupement Actibaie sous cette forme existe depuis 2019. Ce qui n'était au début qu'une Assemblée Générale a au fur et à mesure accueilli une plénière et des ateliers. Les participants ont apprécié et sous l'impulsion de Yannick MICHON, alors président, cette journée est devenue Actiday, la journée métier du Groupement Actibaie.

Rappelons que cette rencontre a pour objectif de mettre en relation fabricants et installateurs de la baie afin de partager des expériences, d'échanger sur des sujets d'actualité. De techniques, les ateliers se sont progressivement ouverts à des sujets formation, économie, environnement, communication pour permettre aux collaborateurs des entreprises de participer, quelle que soit leur fonction.

Aujourd'hui, la journée est ouverte à tous et les interventions sont sélectionnées pour tous les profils de poste.

LE GROUPEMENT INVITÉ SUR LE FORUM RENODAYS

Le Groupement a été invité par la Fédération Française du Bâtiment à présenter ses travaux et solutions en matière de rénovation énergétique sur le salon Renodays qui s'est tenu les 7 et 8 octobre 2025 à Paris. Le Groupement a présenté son démonstrateur pédagogique qui présente concrètement l'impact des protections solaires (volets, stores) en matière de confort d'été sans alourdir la facture énergétique.

Maquette conçue en lien avec les étudiants de la licence pro « Chargé d'affaires en bâtiment » de l'IUT Sénart-Fontainebleau.



Cette démonstration présente une maison en maquette équipée d'un héliodol lumineux qui simule le cycle du soleil de jour, de nuit, en hiver et en été. Une moitié est équipée d'ouvertures et protections solaires automatisées, l'autre non et des thermomètres affichent en temps réel les écarts de température.

Le résultat : à 13h, lorsque le soleil est à son zénith, le thermomètre affiche 32°C pour le côté non protégé et 27°C pour le côté protégé, soit 5 degrés d'écart sans utiliser la climatisation, pouvant aller jusqu'à 7°C en cas de fermetures motorisées.

La communication formalise ses actions stratégiques

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL



À partir de 2026, le Groupement Actibaie se dote d'un Groupe de Travail Stratégie de Communication composé des chefs de file de chaque Groupe métier. Ce GT, impulsé par Philippe SEAS, président du Groupement, a pour objectif de formaliser une stratégie de communication pour le Groupement. Au-delà de l'ensemble des actions entreprises et devant l'augmentation des informations diffusées (événements, nouveaux outils, supports techniques...), l'idée est de définir des cibles, fixer des objectifs, déployer des actions et outils dans un calendrier. À ce stade, les travaux débutent et une stratégie devrait prendre forme pour 2027.

FFB GROUPEMENT ACTIBAIE
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES

AVEC LE BON ACCOMPAGNEMENT ÇA CHANGE TOUT !

**TECHNIQUE - NORMALISATION
- FORMATION - PROMOTION DES MÉTIERS**

Le Groupement Actibaie représente et soutient les intérêts des professionnels dans l'exercice de leur activité quotidienne et face aux grandes évolutions à venir.

CONSEILS, SERVICES, PUBLICATIONS, OUTILS DIGITAUX... nos adhérents bénéficient de ressources pratiques.

REJOIGNEZ-NOUS !

Portes Automatiques Platanes | Portes et Portails | Volets | Stores

Facebook | LinkedIn | YouTube

groupement-actibaie.org

Réalisation : Agence SHARINS - crédits photos : Actibaie stock

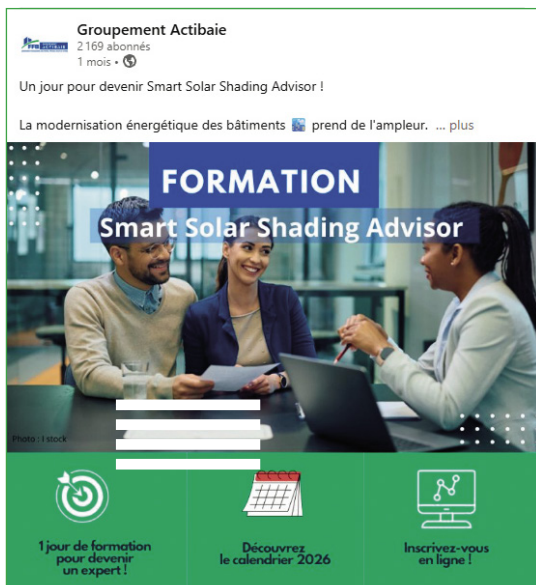
En 2025, le Groupement Actibaie s'est dotée d'une annonce presse institutionnelle avec un message décalé. Elle est propulsée dans la revue Technic Baie ainsi que sur les réseaux sociaux du Groupement pour se démarquer. En 2026, elle continuera à illustrer les savoir-faire et services du Groupement.

Le Groupement s'affiche dans les médias

LES MÉDIAS SOCIAUX MISENT SUR LINKEDIN

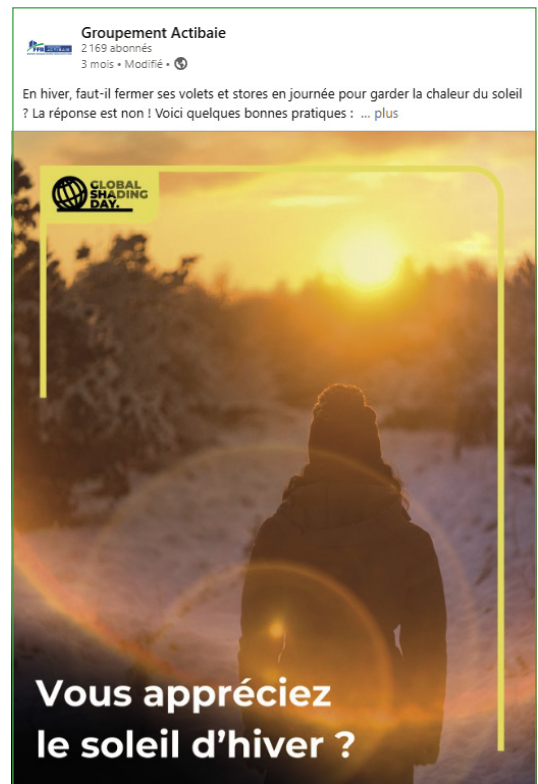


Le Groupement Actibaie est présent dans les réseaux sociaux et notamment sur le réseau professionnel LinkedIn. Cette année une nouvelle orientation éditoriale a été mise en place avec pour objectif d'apporter des informations complémentaires aux événements et à l'actualité. Il s'agit d'entrer dans les coulisses du Groupement à travers la prise de parole des élus et des permanents, d'essayer de répondre tous les mois à une question souvent posée par les adhérents, de partager des informations en rebondissant sur l'actualité par exemple, lors des périodes de forte chaleur ou de grand froid, pour valoriser la protection solaire.



Le saviez-vous ?

Face au manque d'engagement sur les pages X et Facebook, le Groupement a décidé de les conserver, mais de renvoyer les visiteurs sur la page LinkedIn en attendant de décider d'une stratégie servie par des informations adaptées à ces deux médias.



LES E-MAILINGS, VÉHICULE D'INFORMATION

Tous les ans, près d'une centaine d'e-mailings sont diffusés auprès des adhérents. Ils portent sur l'actualité du Groupement et relaient les informations de la FFB, comme les notes de conjoncture et les circulaires de la FFB Grand Paris, ainsi que celles d'autres organisations lorsque les informations sont pertinentes.

Répondez au sondage !
Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)




ENQUETE DE PERCEPTION
HEURT ENGIN PIETONS

OPPBTP
75 000 adhérents
13+

**1 SECONDE
AVANT L'ACCIDENT**

#HeurtEnginsPietons

Chers adhérents,

L'OPPBTP prépare une nouvelle campagne ciblée qui se déploiera au premier trimestre 2026 sur la prévention des risques liés aux heurts entre les engins et les piétons sur les chantiers.

Le jeudi 5 février à 11h00 !
Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)




WEBINAIRE
PASSEPORT DE PREVENTION

Familiarisez-vous dès maintenant avec le dispositif !

5 février 2026
11H-12H

Je m'inscris

Chers adhérents,

Le **Passeport Prévention**, développé par la Caisse des dépôts et Consignations, a été ouvert aux organismes de formation en avril 2025, il le sera pour les entreprises le premier trimestre 2026.

Note de conjoncture décembre 2025 !
Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)




CONJONCTURE DANS LE BÂTIMENT

Chers adhérents,

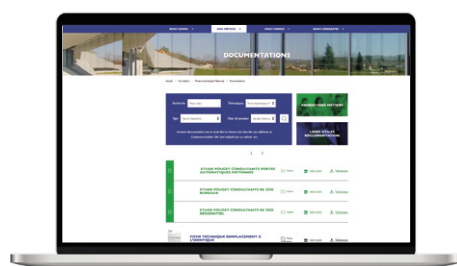
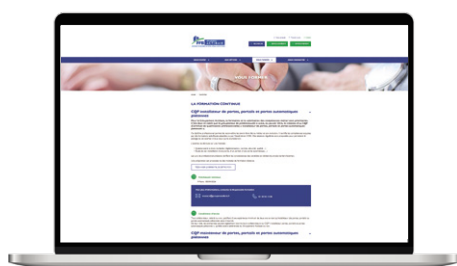
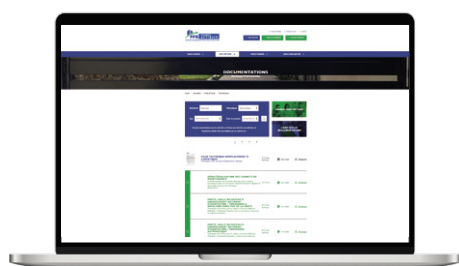
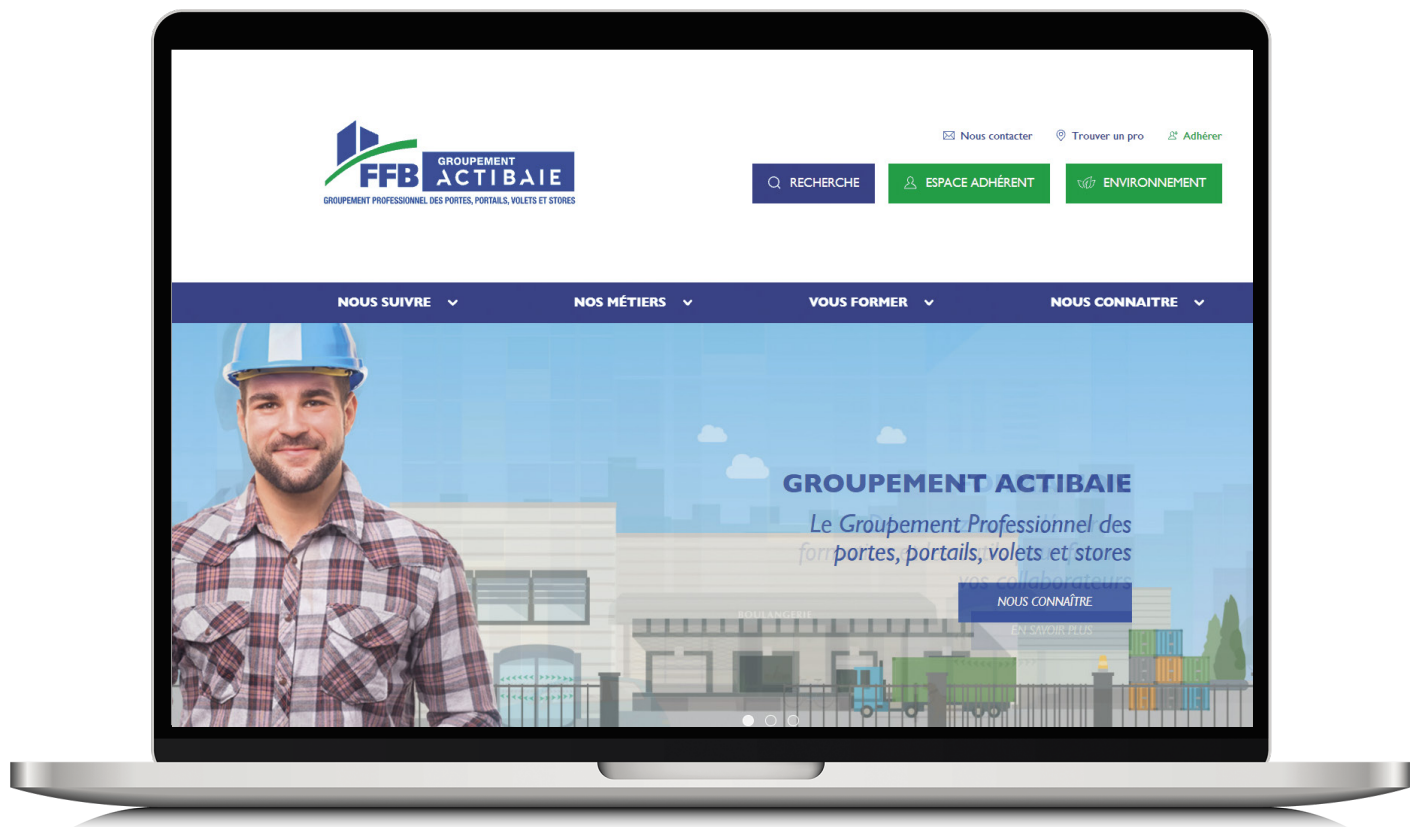
La Fédération Française du Bâtiment (FFB), à laquelle est affilié le Groupement Actibaie, diffuse régulièrement des notes de conjoncture lors de conférences de presse.

Celle-ci porte sur le bilan 2025 et les prévisions 2026.

Le logement neuf chute encore de 8,8 %, pénalisé par la baisse des ouvertures de chantier recensée jusqu'en 2024.

LE SITE WEB : RÉCEPTACLE DE L'INFORMATION

Le site web est le réceptacle de l'actualité du Groupement. En le consultant régulièrement, les adhérents ont un accès direct à l'actualité : les événements, les derniers supports techniques, informations réglementaires, passage presse. Il permet de se constituer filière par filière une banque de données.

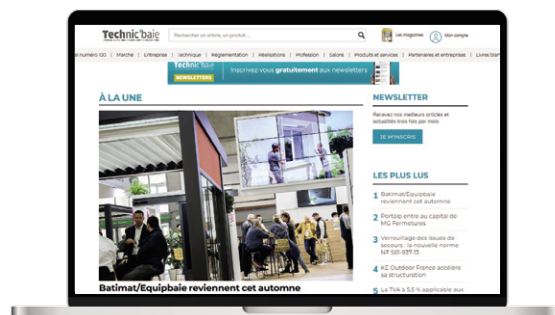


L'APPLICATION DU GROUPEMENT ACTIBAIE

Les statistiques de connexion montrent que l'application du Groupement Actibaie représente un outil utile sur le terrain. Ces dernières années, elle s'est enrichie d'actualités autres que pratiques. Le Groupement a pris la décision de se recentrer sur la diffusion d'informations techniques, utiles sur le terrain uniquement. Parmi les premières réflexions, il est envisagé de s'affranchir de la rubrique actualité afin d'aller directement à l'information. En attendant, de nouveaux supports et fiches techniques ont été ajoutés.



PRESSE ET MAGAZINE



Dans un contexte économique et réglementaire en constante évolution, Technic'baie réaffirme son rôle de magazine de référence.



Julie POITIER-CANET
Rédactrice en chef
de Technic'baie

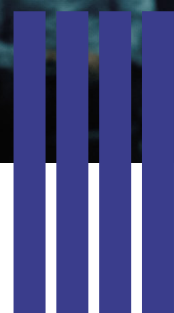
Sa marque de fabrique demeure la mise en lumière de sujets techniques, pensés pour accompagner les professionnels dans la compréhension et l'anticipation des enjeux de leurs métiers : automatisation, sécurité, formation, réparabilité, législation... Mais votre revue est aussi un média de veille sur les faits et gestes du secteur en relayant les infos locales du marché, les publications d'organismes professionnels et d'experts et, bien sûr, les actions du Groupement Actibaie.

Suivant cette logique éditoriale, la rédaction est attentive à couvrir l'ensemble des métiers représentés au sein du syndicat - portes et portails, portes automatiques piétonnes, volets et stores. Nous veillerons cette année encore à approfondir chaque sujet par les regards croisés de professionnels de terrain, d'experts du secteur et d'intervenants variés, afin d'apporter une information complète, concrète et utile à nos lecteurs.





Crédit : Freepix



REPRÉSENTATIVITÉ

- P 44** • Actions d'influence réussies
- P 46** • Les actions avec les autres syndicats
- P 48** • Les relations presse

Actions d'influence réussies

Malgré les aléas de la vie politique et les multiples changements de gouvernement, le Groupement Actibaie a poursuivi en 2025 sa campagne d'influence pour promouvoir les protections solaires et leur inclusion dans les différents dispositifs d'aide à la rénovation. Cette action s'inscrit dans un contexte d'adaptation des bâtiments au réchauffement climatique désormais inéluctable. Avec plusieurs années de recul, convaincre les pouvoirs publics de l'apport des protections solaires comme des solutions efficaces et durables n'est plus nécessaire. Néanmoins, passer aux actes et initier de vraies initiatives de soutien est beaucoup plus complexe.

Le Groupement Actibaie a ainsi multiplié les actions de sensibilisation auprès des décideurs publics et des parties prenantes.

RENCONTRES AVEC LES CABINETS MINISTÉRIELS :

- du **ministère de la Transition écologique** sur l'ensemble des dispositifs réglementaires et de soutien à la rénovation énergétique (Ma Prime Renov, TVA à 5,5%) ;
- du **ministère de la Culture** pour traiter l'épineuse question des avis – voire des refus – sur l'intégration de protections solaires dans les zones patrimoniales ;
- du **ministère du Logement** pour faire un état des lieux du déploiement des mesures du PNACC (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique) qui, dans sa 3^e version, fait la part belle aux mesures dédiées à l'adaptation des bâtiments au réchauffement climatique.

ÉCHANGES AVEC LES PARLEMENTAIRES

Le Groupement Actibaie a organisé le 16 septembre 2025 un déjeuner sur le thème « Comment adapter nos bâtiments aux vagues de chaleur ? » animé conjointement avec Cédric Lentillon, directeur adjoint au sein du département Bâtiment durable du Cerema.

Ce déjeuner a réuni une vingtaine de députés, sénateurs et acteurs de la vie publique et a permis de rappeler les enjeux du réchauffement climatique, la nécessité d'adapter les bâtiments pour assurer leur habitabilité et le rôle que les protections solaires peuvent jouer pour atteindre cet objectif.

Outre les échanges nourris, cette rencontre a démontré l'intérêt grandissant des élus sur ces questions et a permis de positionner le Groupement Actibaie comme un acteur incontournable sur ce sujet.



COMMUNICATION AUPRÈS DES MÉDIAS ET PROFESSIONNELS

Une campagne de plaidoyer dans la presse a permis de faire connaître les avantages des protections solaires et de mobiliser les acteurs de la filière.

Courant 2025, les efforts du Groupement Actibaie se sont essentiellement portés sur la demande de révision des conditions d'éligibilité des protections solaires à la TVA à 5,5%.

En effet, si cette mesure, adoptée fin 2024, est une reconnaissance de l'apport de ces solutions dans l'adaptation des bâtiments au dérèglement climatique, les conditions techniques qui ont été associées en réduisent considérablement la portée.

Le Groupement a ainsi milité activement pour que les solutions les plus courantes (volets roulants par exemple) soient éligibles. Malheureusement, l'exclusion de ces produits semble être totalement assumée, les contraintes budgétaires n'étant pas étrangères à cette décision.

Le saviez-vous ?

Le Groupement Actibaie milite pour les quatre points suivants : rendre les protections solaires éligibles à MaPrimeRénov' par geste, réduire le taux de TVA à 5,5% pour tous les volets et stores, intégrer un vrai critère de confort d'été dans le DPE, modifier le code de l'Énergie afin de prendre en compte les consommations de climatisation évitées grâce aux solutions passives.

Les actions avec les autres syndicats

LE CLUB « JE RAFRAÎCHIS »

Dans le cadre de son engagement pour des solutions durables et innovantes face aux enjeux climatiques, le Groupement Actibaie a poursuivi son engagement au sein du club «Je rafraîchis», une initiative portée par le syndicat IGNES. Ce collectif réunit des acteurs engagés dans la promotion de solutions efficaces et respectueuses de l'environnement pour améliorer le confort thermique estival dans les logements et les locaux professionnels :

- **IGNES** : Alliance des industriels proposant des solutions électriques et numériques
- **AFPVP** : Association française des professionnels des ventilateurs de plafond

Ce club est avant tout une plateforme d'échange et de partage sur les actualités du secteur et une opportunité pour produire des outils et documents communs, comme le guide pratique «Les solutions sobres de rafraîchissement pour le logement et les locaux professionnels» publié en 2024.



COLLECTIF EFFNERGIE

L'association Effnergie regroupe une diversité d'acteurs qui partagent une vision commune : mobiliser les énergies pour la conception et la généralisation des bâtiments durables à faibles impacts énergétiques et environnementaux.

Dans ce cadre, Effnergie développe et maintient des labels préfigurateurs des futures réglementations thermiques ou environnementales (RE2020 ou rénovation BBC par exemple).

Parce que ces labels ne prennent qu'insuffisamment en compte la question de la surchauffe des bâtiments, Effnergie a décidé début 2025 de lancer un groupe de travail spécifiquement dédié au « confort d'été ». L'objectif de ce groupe est, à terme, de mieux intégrer l'évaluation du confort des bâtiments dans le cadre de ces labels.

Le Groupement Actibaie, devenu membre du collectif Effnergie, a intégré ce groupe de travail et participe activement à ses travaux.

The logo for Effnergie, featuring the word "effnergie" in a lowercase, blue, sans-serif font.

ALLIANCE POUR LA DÉCARBONATION DU BÂTIMENT

Portée par François GEMENNE, politologue et spécialiste des questions de gouvernance environnementale, l'Alliance pour la Décarbonation du Bâtiment a été fondée en 2025 par un collectif d'experts, de chercheurs, d'élus et d'acteurs du secteur de la construction. Face à l'urgence climatique et aux défis de la transition écologique, cette alliance rassemble des compétences pluridisciplinaires pour accélérer la décarbonation du bâtiment en France.

Le Groupement Actibaie contribue aux travaux de cette Alliance, notamment pour mettre en valeur les « externalités positives » de la rénovation : amélioration du confort thermique et visuel, apport sur la santé des occupants.



Les relations presse

La présence médiatique du Groupement Actibaie se maintient par rapport à la période précédente avec plus de 80 parutions dans la presse spécialisée et la presse Quotidienne Régionale (versions web et print).

Plusieurs temps forts sont à souligner :

Tout d'abord, le thème du confort d'été et l'intégration des protections solaires dans les dispositifs d'aide à la rénovation demeurent des sujets particulièrement porteurs auprès de la presse. Plusieurs communiqués et flashes presse ont ainsi été diffusés et relayés par les journalistes. Ils mettent en lumière les actions du Groupement Actibaie, notamment le soutien du syndicat à des associations engagées dans la lutte contre le mal-logement, ainsi que son adhésion aux conclusions de rapports institutionnels, tels que le rapport Rivaton. En 2026, le Groupement Actibaie prévoit de communiquer en amont sur la problématique du confort d'été afin de sensibiliser le public bien avant les périodes de fortes chaleurs.

Par ailleurs, la question du recrutement est régulièrement portée à la connaissance des journalistes, notamment à travers la diffusion de chiffres sur les embauches en région, issus d'un sondage réalisé auprès des adhérents.

Enfin, la Journée métier du Groupement Actibaie, organisée lors du salon BePositive, a permis d'inviter des journalistes à découvrir l'actualité du Groupement et de rencontrer le nouveau responsable métier, Alban Lefevre. Cet événement a généré une visibilité notable pour cette journée.

LE MONITEUR



Article de presse du 14.11.2025

Source →



ENVIRONNEMENT MAGAZINE



Article de presse du 12.06.2025

Source →



W&MA



Article de presse du 22.05.2025

Source →





Crédit : Freepix

DOCUMENTATION ET OUTILS

P 50 • Focus sur les outils numériques

P 52 • Volets et stores

P 57 • Portes et potails

P 60 • Portes automatiques piétonnes

Focus sur les outils numériques

Depuis 2015, la réponse aux attentes des adhérents en matière de création d'outils informatiques pratiques a été au cœur des préoccupations du Groupement Actibaie. Cette démarche proactive a donné naissance à plusieurs outils conçus pour faciliter et améliorer les opérations quotidiennes des adhérents du Groupement. Il est opportun de dresser un panorama exhaustif de ces outils innovants tout en mettant l'accent sur leur utilisation pratique et bénéfique.

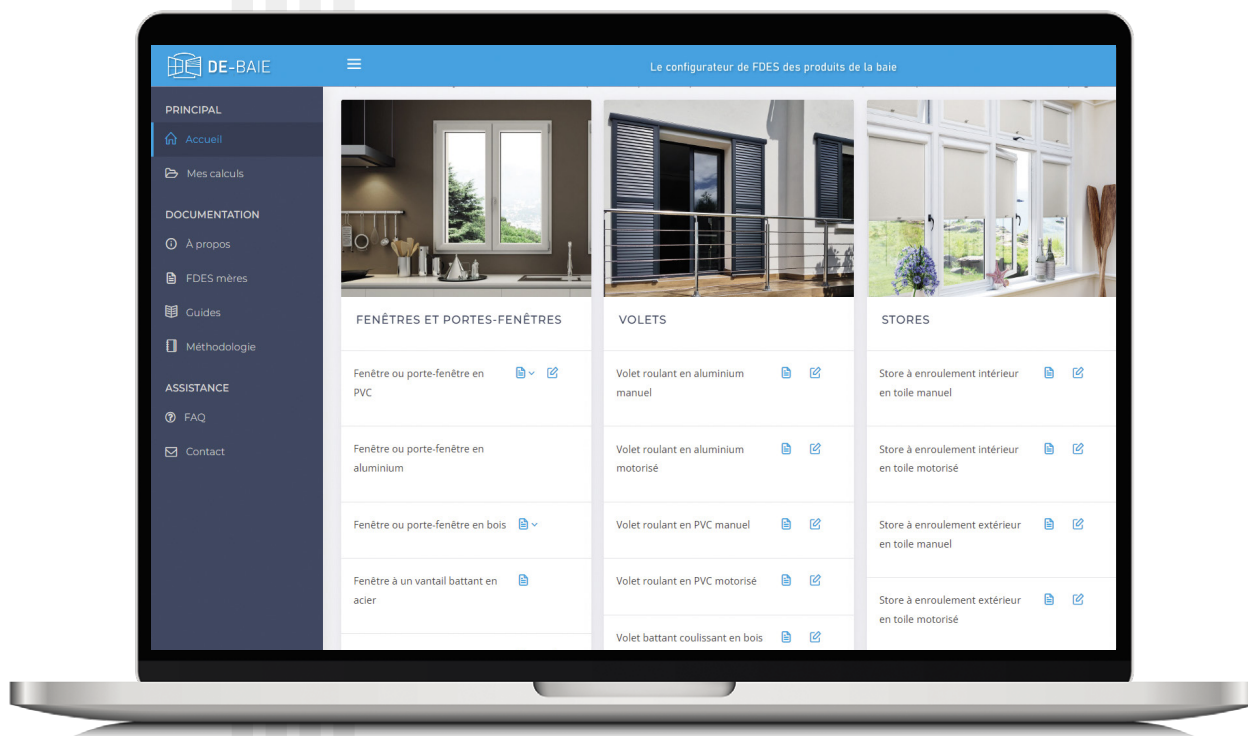
Les divers outils développés au fil des années ont été minutieusement conçus pour répondre aux besoins spécifiques des adhérents, couvrant une gamme variée de fonctionnalités.

LE CONFIGURATEUR DE FDES « DE-BAIE »

Doté du numéro de référence 1014 attribué par la DHUP, DE-BAIE se positionne en tant que l'un des pionniers parmi les configurateurs de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) en France, se distinguant comme étant le premier dédié aux produits de la baie. Codéveloppé avec le SNFA, l'UFME, l'UMB et l'Union des métalliers, cet outil novateur offre la possibilité de générer des FDES personnalisées à partir de FDES collectives.

En intégrant les dimensions spécifiques des produits, les caractéristiques propres au chantier et l'utilisation de divers accessoires, DE-BAIE permet la création d'une fiche personnalisée, offrant ainsi une analyse fine de l'impact environnemental des produits. L'ensemble des FDES collectives du Groupement Actibaie, ainsi que le PEP pour la motorisation des volets et stores, sont accessibles sur ce configurateur, illustrant l'engagement du syndicat envers la transparence et la prise en compte des enjeux environnementaux dans ce secteur d'activité.

Plus de 1 600 personnes sont aujourd'hui enregistrées sur le site et plus de 10 000 FDES, dont presque la moitié en 2025, ont été éditées depuis son lancement, montrant son succès auprès des industriels et des bureaux d'études.



LE CALCULATEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DES PROTECTIONS SOLAIRES (CALEEPSO)

Caleepso représente une avancée majeure dans le domaine de l'évaluation des économies d'énergie réalisables grâce aux protections solaires dans les bâtiments. Fonctionnant sur la base de simulations thermiques dynamiques, cet outil innovant analyse les économies potentielles en termes de besoins de chauffage et de climatisation par rapport à une situation de référence sans protections solaires. Le champ d'application couvre les bâtiments résidentiels, tertiaires et scolaires.

L'approche de Caleepso va au-delà des simples calculs de kWh économisés. En intégrant l'indicateur des degrés-heures d'inconfort de la RE 2020, l'outil simule également les gains de confort réalisables, offrant ainsi une vision holistique de l'impact des protections solaires sur le bien-être des occupants.

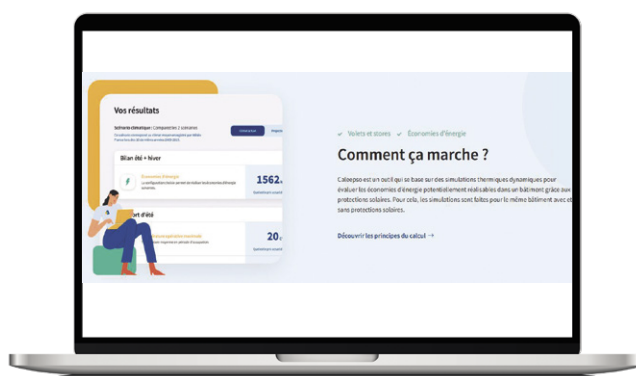
Caleepso se distingue également par sa capacité à quantifier les émissions de carbone évitées en fonction des économies d'énergie réalisées. Cette fonctionnalité enrichit la compréhension des retombées environnementales positives, renforçant ainsi l'aspect écoresponsable des solutions de protections solaires.

Au-delà de ses capacités techniques avancées, Caleepso se positionne comme un outil pédagogique essentiel. Il éduque sur les bénéfices concrets des protections solaires tout en servant d'outil d'aide à la promotion des produits. Caleepso facilite ainsi la communication des avantages de ces solutions aux clients potentiels.

Caleepso accompagne les décideurs, aussi bien la profession que les prescripteurs.

Les chiffres de l'utilisation en témoignent :

3 178 visites	26 928 vues de page	12 125 vues de page uniques	113s durée moyenne des visites	21% taux de rebond	12,4 actions par visite en moyenne
-------------------------	-------------------------------	--	---	---------------------------------	---



Le Groupement Actibaie publie régulièrement des guides, fiches, brochures en version papier et/ou numérique. La plupart de ces supports sont accessibles aux adhérents sur son site internet. Le dernier est la nouvelle version du guide d'entretien, de maintenance, de sécurité des portes et portails.

L'APPLICATION DU GROUPEMENT ACTIBAIE

Les statistiques de connexion montrent que l'application du Groupement Actibaie représente un outil utile sur le terrain. Ces dernières années, elle s'est enrichie d'actualités autres que pratiques. Le Groupement a pris la décision de se recentrer sur la diffusion d'informations techniques, utiles sur le terrain uniquement.

Les chiffres du 1^{er} décembre 2025 au 20 janvier 2026 :

600

utilisateurs

448

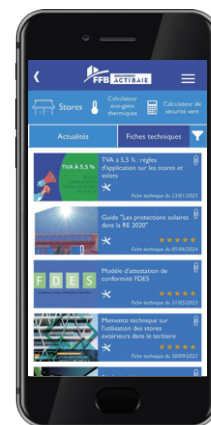
nouveaux utilisateurs

1300

vues de page

2 400

événements



Volets et stores



GUIDE DES PROTECTIONS SOLAIRES DANS LA RE 2020

Ce guide exhaustif présente les différents indicateurs de la RE 2020 et la façon dont les volets et les stores peuvent les impacter. Il est étoffé d'exemples concrets qui permettent de comprendre la place des protections solaires dans la RE 2020.



MEMENTO TECHNIQUE STORES EXTÉRIEURS DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Ce document est à destination des concepteurs, architectes, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Son objectif est de faciliter la prise de décision concernant les solutions de protection solaire extérieure les plus adaptées. Il s'appuie sur l'expérience de la profession et sera bientôt complété d'informations plus précises issues des essais de comportement au vent des stores extérieurs qui viennent d'être finalisés.



GUIDE POUR L'UTILISATION D'ANÉMOMÈTRES

Le présent guide accompagne le memento technique sur les stores extérieurs dans le tertiaire et permet de faciliter la prise de décision quant au type et l'emplacement d'anémomètres pour mieux piloter les stores extérieurs.



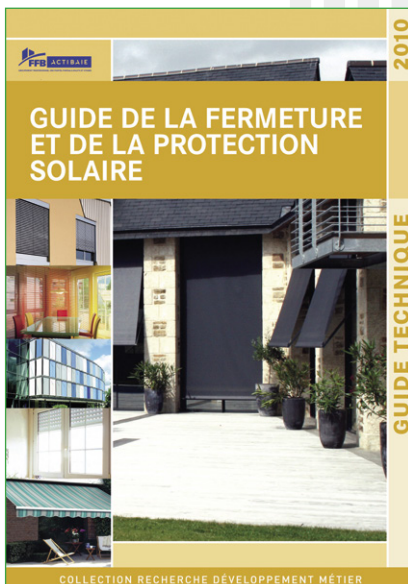
RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS TECHNIQUES DES BSO

Ce référentiel a pour objectif de fournir aux installateurs un guide leur permettant d'évaluer les propriétés techniques des BSO et d'en expliquer les limites au consommateur. Il doit permettre à l'expert de porter un jugement sur la conformité des BSO. Il contribue à éviter les litiges et les différends. Il s'adresse donc à la fois aux vendeurs, à l'installateur, aux experts techniques et aux consommateurs finaux.



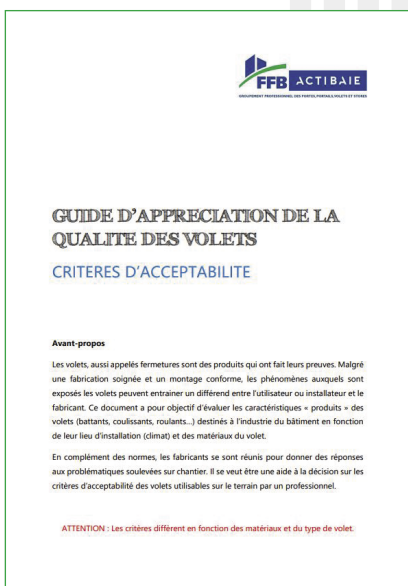
RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS TECHNIQUES DES STORES EXTÉRIEURS

Ce référentiel a pour objectif de fournir aux installateurs un guide leur permettant d'évaluer les propriétés techniques des stores et d'en expliquer les limites aux consommateurs. Il doit permettre à l'expert de porter un jugement sur la conformité de ceux-ci. Il contribue également à éviter les litiges et les différends. Il s'adresse à la fois au vendeur, à l'installateur, à l'expert ainsi qu'au consommateur final.



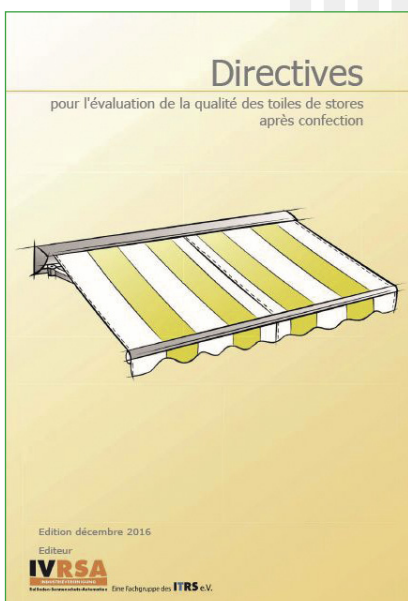
GUIDE DE LA FERMETURE ET DE LA PROTECTION SOLAIRE

Ce document réunit l'ensemble des exigences applicables aux stores et volets. Il traite du rayonnement solaire, des différentes fonctions des volets et stores et leurs caractéristiques thermiques et lumineuses. Il met aussi en avant le référentiel normatif et réglementaire applicable. Enfin, il guide le lecteur dans le choix des produits en présentant les familles de produits, leurs matériaux et les différents modes de commande possible. Sans oublier la nécessité d'une bonne mise en œuvre décrite en prenant en compte la santé et la sécurité du personnel ainsi que les garanties et assurances applicables.



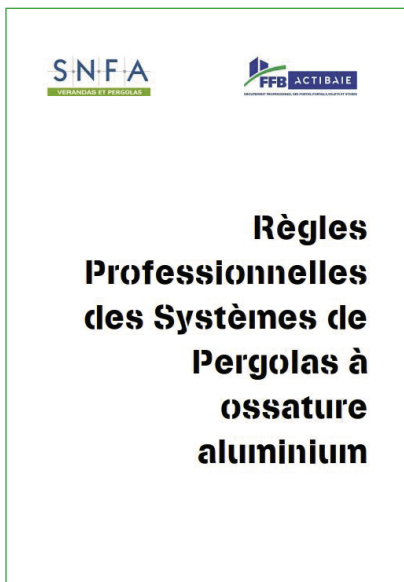
GUIDE D'APPRECIATION DE LA QUALITÉ DES VOLETS

Ce document a pour objectif d'évaluer les caractéristiques « produits » des volets (battants, coulissants, roulants...) destinés à l'industrie du bâtiment en fonction de leur lieu d'installation (climat) et des matériaux du volet. En complément des normes, les fabricants se sont réunis pour donner des réponses aux problématiques soulevées sur chantier. Il est une aide à la décision sur les critères d'acceptabilité des volets utilisables sur le terrain par un professionnel.



GUIDE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES TOILES DE STORES APRÈS CONFECTION

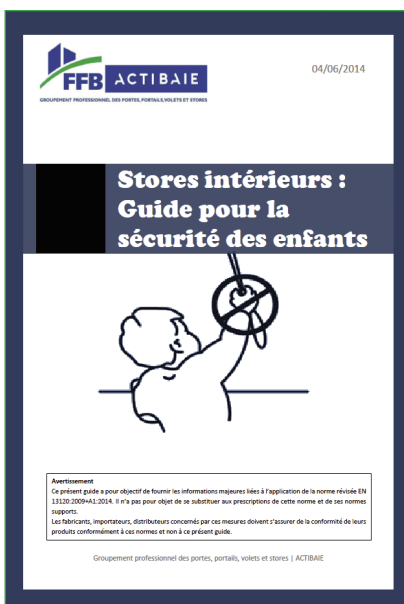
Cet ouvrage a pour vocation d'aider le spécialiste de protection solaire à dispenser des conseils, à identifier la qualité et les limites des possibilités techniques de la toile de store et à informer l'utilisateur d'une protection solaire des propriétés spécifiques du produit.



RÈGLES PROFESSIONNELLES DES SYSTÈMES DE PERGOLAS À OSSATURE ALUMINIUM

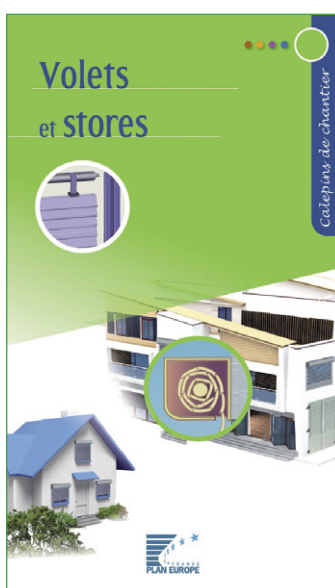
Les règles professionnelles des systèmes de pergolas à ossature aluminium donnent à la profession des exigences de conception et d'installation. Applicables aux systèmes dont la structure est essentiellement constituée de profilés en alliage d'aluminium, ces règles professionnelles spécifient les performances permettant de satisfaire aux exigences pour :

- fixer les niveaux des sollicitations ;
- préciser les méthodes de justification de ces performances ;
- préciser les matériaux, demi-produits et produits utilisables ;
- préciser les dispositions constructives ;
- fixer les conditions de mise en œuvre sur chantier.



STORES INTÉRIEURS : GUIDE POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

La révision de la norme « produit » EN 13120 sur les stores intérieurs et la création de deux normes « support » spécifiques à la protection des enfants ont été lancées à la suite de plusieurs accidents ayant entraîné le décès de jeunes enfants au Royaume-Uni notamment. Ces textes, relatifs à la conception des stores intérieurs, sont entrés en vigueur dès leur publication. Tout produit mis sur le marché à compter de ces dates doit donc répondre aux exigences de sécurité pour les enfants de la norme EN 13120:2009+A1:2014.



CALEPIN DE CHANTIER : MISE EN ŒUVRE DES VOLETS ET STORES

Couverts par le NF DTU 34.4, les volets et stores doivent être mis en œuvre selon ces règles de l'art afin d'assurer leurs fonctions de protection solaire, d'intimité, de nuit ou encore de confort visuel.

Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.

L'arrêté du 4 décembre 2024, publié le 24 décembre 2024 étend le champ d'application de la TVA à 5,5% aux voilets et aux stores répondant à un certain nombre de critères. Ces critères correspondent :

- D'une part à la résistance thermique additionnelle apportée par le volet ou le store pour la thermique d'hiver (volet isolant) ;
 - D'autre part à la capacité des voilets ou des stores à limiter les températures intérieures des bâtiments lors des vagues de chaleur.
- Les conditions techniques définies par cet arrêté sont les suivantes :
- Thermique d'hiver : résistance thermique additionnelle $R_A > 0,22 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ (tout produit respectant ce critère est éligible).
 - Ou confort d'été et adaptation au changement climatique :
 - o Protection solaire se déployant dans le plan de la baie vitrée et permettant un revêtement total du tablier.
 - o Facteur solaire $g_w < 0,15$ ou protection solaire de type volet battant, jalousie accordéon, persienne coulissante, persienne repliable, volet coulissant.
 - o Pour les protections solaires installées sur une baie verticale, l'un au moins des trois critères suivants doit être vérifié :
 - La surface ajourée est supérieure à 30 % de la surface du tablier
 - La protection mobile est à projection
 - La protection mobile est un volet battant plein équipé d'un système d'entrebâtement.

Sur la base de l'arrêté tel que publié au Journal officiel du 24 décembre 2024, le Groupement Actibaie propose de détailler par famille de produits ceux pour lesquels un taux de TVA à 5,5% serait applicable et, le cas échéant, pointe des questionnements qui devraient faire l'objet de clarifications afin de garantir la bonne application de la réglementation par les professionnels de la filière.

Il convient de noter que le critère de surface ajourée n'est actuellement pas déterminé par les normes françaises ou européennes. Il s'agit donc d'une caractéristique qui n'est pas décrite par les fabricants.

NOTE D'INFORMATION - APPLICATION DU TAUX DE TVA RÉDUIT AUX VOILETS ET AUX STORES

Cette note d'information constitue un guide pratique à destination des professionnels et présente de manière synthétique l'arrêté du 4 décembre 2024, publié le 24 décembre, relatif à l'application du taux réduit de TVA à 5,5 % aux voilets et aux stores. Elle précise les produits concernés ainsi que les conditions d'éligibilité, fondées sur l'amélioration de la performance thermique hivernale ou sur la contribution au confort d'été en limitant la chaleur intérieure, selon des conditions de déploiement, de facteur solaire et de caractéristiques spécifiques. Le Groupement Actibaie propose un guide pratique par famille de produits pour une lecture opérationnelle de l'arrêté, afin d'accompagner les professionnels dans l'identification des solutions éligibles au taux de TVA réduit.

LA PROTECTION SOLAIRE POUR DES BÂTIMENTS DURABLES ET À BASSE CONSOMMATION

FEVRIER 2018
Edition 2

Comment les volets et stores réduisent l'énergie nécessaire aux bâtiments et améliorent le confort thermique et visuel des utilisateurs.

Traduit par :

LA PROTECTION SOLAIRE POUR LES BÂTIMENTS DURABLES ET À BASSE CONSOMMATION

Ce guide traite de la protection solaire (y compris les volets) et son influence sur l'équilibre énergétique et le confort naturel d'un bâtiment. Au-delà d'aborder des caractéristiques thermiques et visuelles des volets et stores, cette nouvelle édition détaille les caractéristiques solaires, les contrôles de l'éblouissement, les propriétés d'assombrissement et livre les conclusions d'une étude sur la qualité de la lumière du jour.

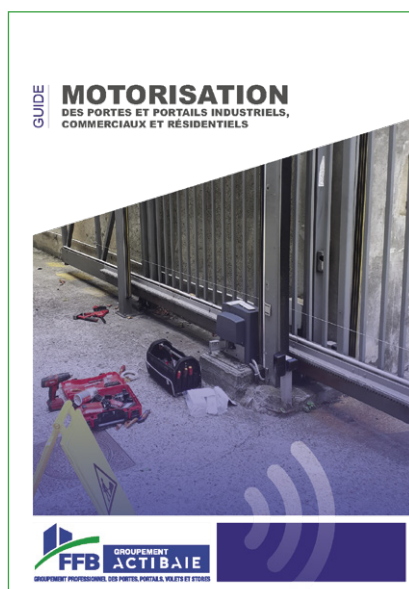
Autres outils

- Fiche « Fiche d'évaluation de la qualité des toiles après confection »
- Fiche « Le PV de réception : à quoi ça sert ? »
- Fiche « Comment choisir vos volets ? »
- Fiche « Marque NF et marquage CE : quelle différence ? »



GUIDE DE MAINTENANCE ET SÉCURITÉ DES PORTES ET PORTAILS

L'objectif de ce guide est de donner au lecteur un panel des aspects réglementaires relatifs à l'entretien et la maintenance des équipements. Il détaille les obligations d'entretien, les responsabilités du mainteneur, mais aussi de son client et des organismes de contrôles et donne les gammes de maintenance à effectuer selon les types d'équipements, leurs lieux d'installation et leurs modes de fonctionnement.



GUIDE DE MOTORISATION DES PORTES ET PORTAILS

L'objectif de ce guide est de donner au lecteur un panel d'aspects réglementaires relatifs à la motorisation des équipements et les mesures à mettre en œuvre afin de sécuriser les produits. Pour ce faire, il détaille les obligations à appliquer pour effectuer une motorisation conforme et les responsabilités de l'installateur, ainsi que la procédure à suivre lors de la conception d'un système complet « porte + motorisation ».



GUIDE SÉCURITÉ DES INSTALLATEURS/MAINTENEURS DES PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Première édition du guide «Sécurité des installateurs/mainteneurs des portes, portails et portes automatiques piétonnes». Il a pour objet d'inciter toutes les entreprises de notre métier à mettre en place une véritable démarche de prévention.

GUIDE PRATIQUE DE CONCEPTION ET D'INSTALLATION DES PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS



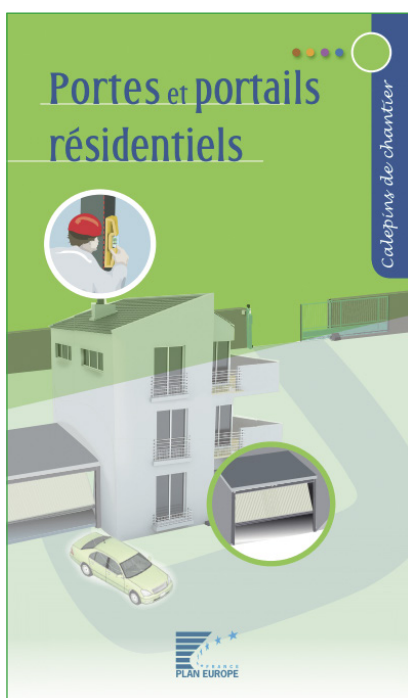
L'objectif de ce guide pratique de conception et d'installation est de répertorier et de synthétiser au mieux les 19 normes européennes, les 10 textes réglementaires et les 4 directives européennes qui touchent directement ces produits. Pour ce faire, ce guide est divisé en trois volumes :

- Le 1^{er} présente une compilation de ces textes et de leurs exigences ;
- Le 2^e, traitant uniquement des portes, propose une synthèse des exigences sous forme de tableaux et d'illustrations en fonction du type de produit, du lieu d'installation et du type de commande ;
- Le 3^e volume est l'équivalent du second appliqué aux portails.

ABÉCÉDAIRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE DES PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS






Cet abécédaire a été établi dans le but de rendre accessible ou compréhensible, à l'ensemble des acteurs concernés qui participent à la vente, à l'installation, à la maintenance ou encore à l'utilisation d'une porte ou d'un portail industriel, commercial ou résidentiel y compris les grilles et rideaux à enroulement, l'ensemble des textes réglementaires et normatifs auxquels sont soumis ces équipements. Ce document traite de la conception, de l'installation, mais aussi de la maintenance des équipements (terme utilisé dans la suite du texte pour désigner les produits couverts par la norme NF EN 13241).



CALEPIN DE CHANTIER PORTES ET PORTAILS RÉSIDENTIELS

Couverts par le NF DTU 34.1, les portails ou portes de garage font partie du plus petit lot d'une construction neuve d'un bâtiment, celui qu'on pense traiter rapidement, parfois qui sert de variable en fin de chantier, mais qui se révèle un vrai casse-tête parfois insoluble s'il n'a pas été étudié à temps. Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.

Autres outils

-  Fiches de validation de maintenance des portes et portails et modèle de contrat de maintenance « Maintenance des rideaux métalliques »
-  Dépliant « Maintenance des portes et portails »
-  Film « L'expertise et la montée en compétences des professionnels des Portes et Portails »

Portes automatiques piétonnes



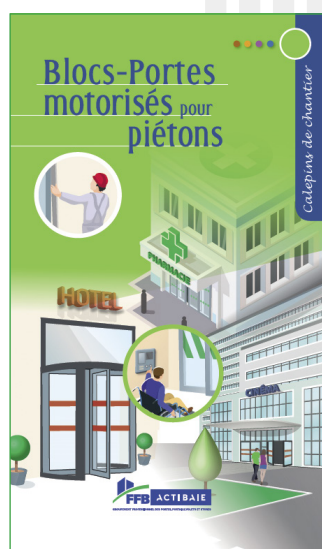
GUIDE SÉCURITÉ DES INSTALLATEURS/MAINTENEURS DES PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

La première édition du guide « Sécurité des installateurs/mainteneurs des portes, portails et portes automatiques piétonnes », a pour objet d'inciter toutes les entreprises de notre métier à mettre en place une véritable démarche de prévention.



GUIDE TECHNIQUE DE CONCEPTION ET D'INSTALLATION - RÈGLES DE SÉCURITÉ DES BLOCS-PORTES MOTRISÉS POUR PIÉTONS







Le présent document élaboré par le groupe métier « Portes Automatiques Piétonnes » du Groupement Actibaie, précise les règles de sécurité applicables aux blocs-portes motorisés pour piétons, pour chacune des trois grandes familles de portes (coulissantes, battantes et tournantes), et en fonction de leur destination (lieux de travail, ERP, IGH ou habitations).



CALEPIN DE CHANTIER DES BLOCS PORTES MOTRISÉS POUR PIÉTONS

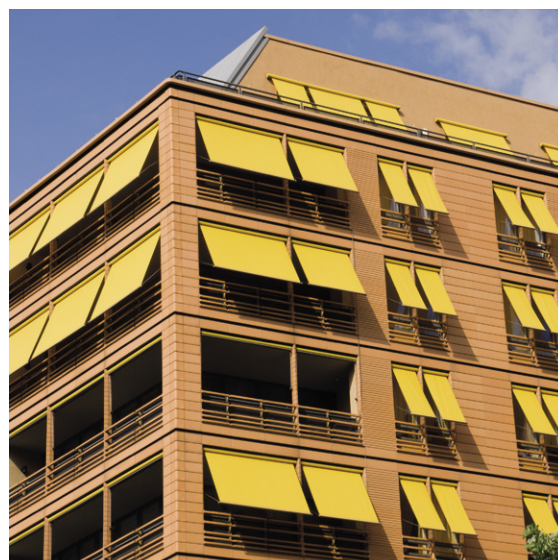
Le bloc-porte motorisé pour piétons est souvent l'accès principal aux constructions actuelles. Elles sont couvertes par le NF DTU 34.5. Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.

Autres outils

-  Fiche sécurité PAP battantes
-  Fiche sécurité PAP coulissantes : Protection des zones de refoulement
-  Fiche sécurité PAP tournantes : Protection de la zone de balayage
-  Dépliant « La maintenance des portes automatiques piétonnes »
-  Fiches de validation de maintenance
-  Film « Les portes automatiques piétonnes »

Pour toute information sur les guides imprimés,
contactez le Groupement Actibaie au

01 40 55 13 00





10, rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17

Tél. : 01 40 55 13 00

E-mail : contact@groupement-actibaie.org

www.groupement-actibaie.org

